Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

8ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 13 NOVEMBRE 1918 — No. 36

A L'AUBE DE LA PAIX

La guerre est finie. L'effroyable tuerie qui depuis cinquante-deux mois ensanglantait l'Europe a cessé. Le cauchemar qui opprimait le monde a disparu. La joie rayonne et déborde.

Que notre première pensée soit de remercier Dieu pour la trêve qu'il nous accorde dans sa miséricorde, et que notre prière ardente monte maintenant vers le ciel pour que s'établisse une paix durable.

D'une façon extraordinaire et imprévue, la fin est arrivée. Le colosse allemand tombe à l'heure marquée par la Providence. Foch, le grand croyant soutenu dans la lutte autant par la prière de millions d'âmes que par la vaillance de ses armées, a terrassé le Goliath.

Avec allégresse nous pouvons entonner le *Te Deum* de la victoire. Le droit triomphe. L'armistice désarme la force et celle-ci reçoit son châtiment déjà dans l'humiliation de sa défaite. Les feux de la guerre cette année ne pourront plus se rallumer. Souhaitons qu'ils soient éteints pour toujours.

Le traité de paix se prépare. C'est le Pape qui le premier en a tracé les grandes lignes. Si l'on est fidèle à son programme, le monde jouira d'une paix durable.

Les négociations seront longues sans doute. Cependant ne pouvons-nous pas espérer qu'elles seront terminées pour la nuit de Noël? Que ce traité, comme nous l'espérons, soit digne des sacrifices qu'il a coûtés à toutes les nations de la terre, et nous pourrons chanter bientôt d'un cœur joyeux: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

Une époque vient de finir, une autre commence. Le sang aura cessé de couler, mais il reste à panser les blessures de la guerre, à relever les ruines, à rétablir l'union et la charité entre les peuples. La tâche n'est pas moins grande que celle qui a été accomplie par nos armées sur le champ de bataille: elle dépasse la puissance de l'homme. Pour que la cause de la justice ne fût pas écrasée par la brutalité des armes, la Providence est intervenue visiblement pour nous donner la victoire. Nous avons foi que malgré les perversités et les défaillances humaines, Elle interviendra aussi pour réaliser le chef-d'œuvre surhumain d'une paix définitive et durable. Nous mettrons notre confiance plus haut que dans les vaines formules, sachant bien que *"si Dieu ne construit l'édifice, c'est en vain que l'on travaille."* La prière est une arme toute puissante, et ce n'est pas en vain que tous les peuples de la terre auront demandé à Dieu cette paix *"que le monde ne peut donner."* Notre devoir de catholiques est plus clair et plus pressant que jamais. Demandons à Dieu que les nuages d'erreur qui assombrissent encore l'horizon se dissipent, prions que la paix se fonde sur les bases de granit de la vérité, du droit et de la justice.

A. F. AUCLAIR, O.M.I.

Le Kaiser a abdiqué

Paris, 9— L'abdication de l'empereur Guillaume est officiellement annoncée de Berlin, d'après une dépêche Havas de Basel.

Londres, 9—Le chancelier impérial allemand, prince Maximilien de Bade, a émis le décret suivant:

"Le Kaiser et Roi a décidé de renoncer à son trône.

"Le chancelier impérial gardera sa charge jusqu'à ce qu'aient été réglées les questions se rapportant à l'abdication du Kaiser, à la renonciation par le prince héritier au trône de l'Empire allemand et de la Prusse et à l'établissement d'une régence.

"Pour la régence, il a l'intention de nommer le député Ebert chancelier impérial et il propose qu'on introduise un bill pour faire adopter une loi stipulant la promulgation immédiate du suffrage universel et d'une assemblée nationale allemande constitutionnelle qui règlera définitivement la forme future du gouvernement de la nation allemande et des populations qui pourraient être désireuses d'entrer dans l'empire.

"Berlin, 9 nov. 1918.

"Le Chancelier impérial"

Le député Ebert, dont il est question comme du futur chancelier impérial, est Friderich Ebert, vice-président du parti social-démocrate et président du comité principal du reichstag.

Il s'enfuit en Hollande

Washington, 10—William Hohenzollern est arrivé en Hollande et se rend à Desteeg, près d'Utrecht. Son fils aîné, Frédéric-William, l'accompagne.

Sa renonciation au trône

Londres, 10—Samedi matin, au grand quartier général allemand, l'empereur Guillaume a signé une lettre d'abdication, en présence du prince héritier et du feld maréchal von Hindenburg. Le prince héritier a également signé sa renonciation peu après. On pense que le roi Ludovic de Bavière et le roi Frédérick-Auguste de Saxonie ont aussi abdiqué.

Lorsque l'empereur était sur le point de mettre sa signature au bas du document, on lui remit un message urgent de Philippe Scheidemann, ministre socialiste sans portefeuille dans le cabinet impérial. Il le lut sans un frisson, puis signa le papier en disant: "Cela peut être pour le bien de l'Allemagne."

L'empereur était profondément ému. Il ne consentit à signer que quand il fut informé des derniers événements à l'intérieur de l'Empire.

Copenhague, 10—La nouvelle de l'abdication de l'empereur a été reçue à Berlin, samedi après-midi, par des réjouissances générales, tempérées seulement par la crainte qu'elle ne vint trop tard.

Où se feront les négociations de paix?

Les diplomates sont vivement intéressés au sujet de choisir un endroit pour les négociations de paix. Quelques-uns pensent qu'on devrait choisir, pour des raisons sentimentales, le Palais de la Paix de Carnegie, à la Haye. Ils font remarquer que la Haye conviendrait fort bien aux Anglais, aux Belges, aux Allemands, et qu'on peut y aller facilement par terre de Paris.

D'autres hommes d'Etat préfèreraient un endroit en France ou en Suisse Italienne, soit Lausanne, Génève ou Lucerne. D'autres mentionnent Bruxelles comme un moyen de remerciement envers la Belgique qui a tant souffert. Le "Temps" pense que Reims serait très convenable, si ce n'est pas trop demander aux vieux ministres de demeurer dans les huttes de la Y. M. C. A. Il suggère Versailles comme étant avant tout, la plus associée à l'histoire de France, là où fut signé le traité mettant fin à la Révolution Américaine et qui fut aussi le berceau de l'Empire allemand.

L'armistice est signé

L'Armistice entre les Alliés et l'Allemagne a été signé lundi matin à 6 h. et les hostilités ont pris fin à 11 h. ---L'ennemi s'est rendu sans condition.---Il évacuera le territoire d'ici quatorze jours et livrera une quantité considérable de matériel de guerre.---Sa flotte sera confisquée ou désarmée.--- Révolution générale en Allemagne

Paris, 11—On annonce que les délégués allemands ont signé les termes de l'armistice à 6 h. (heure de Paris) lundi matin. Les hostilités cesseront à 11 h. ce matin.

L'Allemagne avait répondu avec empressement à l'offre du maréchal Foch d'envoyer des délégués recevoir de lui les conditions d'un armistice. Dès jeudi soir, ceux-ci étaient rendus auprès du généralissime. On avait fait cesser le feu dans un secteur du front français afin de leur permettre de traverser sans danger les lignes. L'entrevue a eu lieu dans une localité du département de l'Aisne.

Les délégués ont d'abord demandé un armistice provisoire, que le maréchal Foch a refusé. Celui-ci leur a ensuite soumis les termes de l'armistice des Alliés, leur spécifiant qu'ils devaient les accepter ou les rejeter tels quels et qu'ils avaient 72 heures pour donner leur réponse.

Les délégués ont envoyé à Spa (Belgique) où se tenait l'empereur, un courrier porteur des conditions de l'armistice. Ils ont attendu son retour pour signer le document.

Les délégués allemands étaient le général Winterfeld, le général von Gruenell, Mathias Erzeberger et le comte von Cherndorff.

Le maréchal Foch avait à ses côtés l'amiral Sir Roslyn Wymss, premier Lord de l'Amirauté d'Angleterre et le général Maxime Weygand.

La révolution est générale en Allemagne

Paris, 11—*La situation en Allemagne aujourd'hui*, en autant qu'on peut la connaître par les nouvelles venant de Suisse, peut être résumée comme suit:

En Prusse, l'empereur est parti et le pouvoir est entre les mains d'un gouvernement socialiste d'une forme encore mal définie.

En Bavière et en Wurtemberg, des républiques ont été proclamées. La famille royale d'Oldenbourg est en fuite et le pays est en révolution. Une république a été formée dans le Schleswig-Holstein. Francfort, Hambourg, Cologne, Essen, Muelheim, Aix-la-Chapelle et un grand nombre d'autres villes sont entre les mains des révolutionnaires. Kiel, Wilhemshaven et les autres ports sont au pouvoir des marins mutinés.

Londres, 10—D'après des dépêches d'Amsterdam et de Copenhague, la révolution s'étend rapidement en Allemagne, mais en beaucoup d'endroits on obtient le résultat désiré sans violence ni désordres sérieux. Dans quelques principautés, les maisons princières s'unissent aux partis réformateurs pour l'établissement d'un nouvel ordre de choses.

On se plaint déjà à Berlin que le nouveau régime exerce la censure de la presse d'une façon aussi arbitraire que l'ancien.

Londres, 10—Essen, où se trouvent les grands établissements Krupp, est entre les mains des révolutionnaires.. Le lieutenant Krupp, le chef de la maison, et sa femme ont été arrêtés.

Une république bavaroise

A une grande réunion publique organisée à Munich par le parti socialiste, on a adopté un décret déposant la dynastie régnante en Bavière et proclamant la république. On a également passé une résolution demandant l'abdication du Kaiser, la renonciation du prince héritier au droit à la couronne, l'introduction d'un régime démocratique en Allemagne, l'acceptation d'un armistice, plus de guerre à l'avenir sauf pour la défense nationale, des réformes sociales et la journée de huit heures pour les travailleurs. Le gouvernement a fait afficher à la hâte des appels à la populace, la conjurant de rester calme.

Kurt Eisner, un journaliste de Munich, très influent dans les cercles socialistes, est le chef de la révolution et on le désigne comme le président de la république bavaroise qui a été proclamée. Il a organisé un comité composé de travailleurs, de soldats et de paysans, en beaucoup de points semblable à un soviet russe.

Eisner est âgé d'environ 45 ans. Ils est connu depuis 1905 comme un fameux orateur socialiste, mais il n'a rempli aucune fonction publique. Il est sorti de prison il y a une quinzaine de jours seulement, ayant été condamné il y a quelque temps pour avoir publié que l'Allemagne mobilisait son armée le 28 juillet 1914.

Proclamation de Wilson

Washington, 11—Le président Wilson a publié *ce matin* la proclamation suivante:

"Mes chers compatriotes, l'armistice a été signé ce matin. Tout ce pour quoi se battait l'Amérique est accompli. Ce sera maintenant notre douce obligation d'aider, par notre exemple, par nos conseils sobres et amicaux, par notre assistance matérielle, à l'établissement d'une juste démocratie dans le monde.

Woodrow WILSON

Nouvelle prématurée de l'armistice

La nouvelle que les Allemands avaient signé les conditions d'armistice formulées par le maréchal Foch a couru aux Etats-Unis et dans l'Est du Canada dès jeudi, avant même l'arrivée des délégués auprès du généralissime. A Montréal, elle s'est répandue comme une traînée de poudre dans toute la ville. Toutes les sirènes des usines, des manufactures, des automobiles, ont fait retentir un tintamarre indescriptible pendant plus d'une heure; le gros bourdon de l'église Notre-Dame se mit en branle et sonna pendant quelques minutes. Ce fut le signal de l'éclosion d'une joie facile à concevoir; dans toutes les parties de la ville les gens sortaient sur le pas des portes, les fenêtres s'ouvraient, on se questionnait dans les rues pour apprendre la bonne nouvelle. Les téléphones des bureaux de journaux furent pris littéralement d'assaut par les gens qui voulaient avoir la confirmation de la grande nouvelle.

Les derniers événements militaires

Les opérations militaires des derniers jours des hostilités ont naturellement été éclipsées par l'attente de la proclamation de l'armistice. Au moment où celui-ci a été signé, les armées allemandes retraitaient sur tout le front et les Alliés étaient à la veille d'envahir le territoire ennemi.

Les troupes américaines ont occupé la partie de Sedan située à l'ouest de la Meuse. La nouvelle a été accueillie avec grand enthousiasme en France, à cause de l'importance historique de cette ville dans la guerre de 1870.

Le 9 novembre, les Anglais ont pris la forteresse de Maubeuge. C'était la dernière importante forteresse française dans les mains de l'ennemi. Elle avait été occupée par les Allemands fin août 1914. Maubeuge est à quelques milles de la frontière belge, au sud de Mons.

Le 11 au matin, les troupes canadiennes, sous le commandement du général Horne, se sont emparées de Mons.

Le Sénat français célèbre la victoire des Alliés

Le Sénat français, suivant l'exemple de la Chambre des Députés, a consacré une séance entière à célébrer les glorieuses victoires des Alliés. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, et Antonin Dubost, président du Sénat, ont prononcé des discours qui seront affichés à travers tout le pays. Un ordre du jour exaltant les armées, les chefs du gouvernement, Georges Clemenceau et le généralissime Foch, a été adopté à l'unanimité.

Après la séance, M. Clemenceau a fait une brève apparition dans les couloirs du Sénat. Les sénateurs lui ont fait une ovation.

—Vous êtes le sauveur de la France, a crié quelqu'un.

—Non, non, a-t-il répondu en haussant les épaules, c'est le pays qui a tout fait lui-même.

—Grâce à vous, ont répliqué les sénateurs.

—Non, je vous assure. J'ai fait simplement mon devoir. N'importe lequel d'entre vous qui aime la France en aurait fait autant. Il y a des moments où l'esprit, de lui-même, s'élève en nous.

A ce moment, la voix du premier ministre s'est brisée d'émotion et des larmes ont coulé sur ce visage froid que tant de violents orages naguère ont laissé impassible. Se ressaisissant lui-même, M. Clemenceau a dit:

"Messieurs, je vous remercie. Je n'ai pas mérité tout l'honneur que vous m'avez fait. Permettez-moi de vous dire que je suis très fier que vous ayez associé mon nom à celui du maréchal Foch, ce grand soldat qui, aux heures les plus sombres, n'a jamais douté de la destinée de son pays. Il nous a inspiré le courage à tous et nous lui devons une dette infinie."

Tout à fait maître de lui, le premier ministre a ajouté:

"Messieurs, nous arrivons maintenant à une époque difficile. Il est plus dur de gagner la paix que de gagner la victoire. Nous devons travailler à faire reprendre à la France dans le monde la place qu'elle mérite. Plus que jamais elle doit être unie, plus que jamais elle doit être disciplinée et forte. J'ai confiance en elle."

La victoire est complète

Cette grande guerre aura déjoué jusqu'au bout tous les calculs humains. Après avoir étonné le monde par son invraisemblable durée, elle le surprend encore par sa terminaison subite. A vrai dire, le récent échange de notes entre le président Wilson et l'Allemagne nous permettait de solides espoirs, mais la puissance militaire de l'ennemi offrait encore tant de ressources! La défection autrichienne a précipité les événements; l'orage, longtemps contenu outre-Rhin, en éclatant, a fait le reste.

L'armistice, qui a marqué la fin des hostilités est un document unique dans l'histoire des peuples. Jamais nation vaincue ne s'est vue contrainte d'accepter des conditions plus humiliantes. C'est une incomparable victoire diplomatique que viennent de remporter les Alliés. Pour les Empires du Centre, c'est la capitulation sans condition dans toute l'implacable rigueur du mot.

Nos armées ne porteront pas la désolation et la mort en territoire ennemi, mais elles camperont pacifiquement sur les bords du Rhin et l'orgueil teuton devra se plier à cette dure exigence de la défaite. Dans quelques jours, l'armée et la marine allemandes, privées de la majeure partie de leur matériel, n'existera plus; la nation de proie aura été mise hors d'état de nuire; le militarisme prussien sera, sinon écrasé à tout jamais, du moins réduit pour longtemps à l'impuissance.

Ces conditions, si impitoyables qu'elles peuvent paraître, ne font que répondre aux garanties indispensables dont les gouvernements alliés avaient le strict devoir de s'entourer. Les diplomates ne se sont pas montrés inférieurs aux soldats.

L'étendue de la débâcle allemande se mesure peut-être davantage encore sur le front oriental, où l'ennemi doit renoncer aux bénéfices de la victoire et de traités avantageux pour accepter l'état de choses d'avant la guerre. La malheureuse Russie, travaillée par le ferment révolutionnaire et la propagande allemande, va pouvoir, grâce aux Alliés, se relever et prendre rang de nouveau parmi les grandes nations.

Il ne s'agit encore, pour aujourd'hui, que de la cessation des hostilités et du désarmement des Empire du Centre. La paix ne viendra que plus tard. Il faut s'attendre à de longs délais et à de laborieuses négociations. Pour le moment, nous sommes en présence d'une Allemagne sans gouvernement et sans chef reconnus. Le Kaiser a jugé prudent de se soustraire au châtiment que lui réservait son peuple enfin libéré.

La plénitude même de la victoire des Alliés porte en soi la garantie qu'elle ne s'écartera pas de la justice. Ce serait ternir notre gloire que d'imposer aux vaincus d'inutiles vexations, germes de haine nouvelles; mais personne ne saurait nous accuser d'outre-passer nos droits si nous exigeons réparation complète pour tous les dommages causés par la guerre et des gages solides pour la paix future du monde.

DONATIEN FRÉMONT

Les conditions de l'armistice

I—Clauses militaires sur le front ouest

1—Cessation des hostilités sur terre et sur mer six heures après la signature de l'armistice.

2—Evacuation immédiate des pays envahis: Belgique, France, Alsace-Lorraine, Luxembourg, de telle sorte qu'elle soit achevée en quatorze jours à partir de la signature de l'armistice.

Les troupes allemandes qui n'auront pas abandonné les territoires ci-dessus mentionnés dans la période fixée deviendront prisonnières de guerre. L'occupation par les armées alliées marchera de front avec l'évacuation de ces territoires. Tous les mouvements d'évacuation et d'occupation seront réglés d'après une note jointe aux termes fixés.

3—Rapatriement de tous les habitants des pays ci-dessus mentionnés, y compris les hôtages et les personnes sous arrêt ou condamnées. Ce rapatriement devra commencer immédiatement et être achevé en quatorze jours.

4—Reddition en bont état par les armées allemandes du matériel suivant: 5.000 canons (2.500 de gros calibre et 2.500 canons de campagne), 30.000 mitrailleuses, 3.000 mortiers, 2.000 aéroplanes. Tout ce matériel devra être livré sur place aux troupes alliées conformément aux conditions détaillées posées dans la note ci-jointe.

5—Evacuation par les armées allemandes des régions sur la rive gauche du Rhin. Ces régions seront administrées par les autorités locales sous le contrôle des armées alliées d'occupation. L'occupation de ces territoires consistera dans l'occupation, par des garnisons alliées, des principales traverses du Rhin, Mayence, Coblenz, Cologne, de même que des têtes de ponts à ces points dans un rayon de trente kilomètres sur la rive droite et des points stratégiques des régions.

6—Dans tout le territoire évacué par l'ennemi, il n'y aura pas d'évacuation d'habitants. Aucun dommage ni aucun tort ne sera fait aux personnes ni à la propriété des habitants. Aucune destruction d'aucune sorte ne sera commise. Les établissements militaires de toutes sortes seront livrés intacts, de même que les magasins militaires de provisions, de munitions, de matériel non enlevés pendant la période fixée pour l'évacuation. Les magasins d'approvisionnements pour la population civile, le bétail, etc., seront laissés sur place. Les établissements industriels ne seront détériorés d'aucune façon et leur personnel ne sera pas enlevé. Les routes et moyens de communication de toutes sortes, chemins de fer, canaux, ponts, télégraphes, téléphones, ne seront détériorés d'aucune façon.

Une zone neutre sera réservée sur la rive droite du Rhin entre le fleuve et une ligne parallèle tirée de quarante kilomètres à l'est de la frontière hollandaise jusqu'à la parallèle de Gernsheim et autant que possible une distance de trente kilomètres de l'est du fleuve de cette parallèle sur la frontière suisse. L'évacuation par l'ennemi de terres riveraines du Rhin sera conduite de telle sorte qu'elle devra être achevée dans une période supplémentaire de onze jours, en tout dix-neuf jours après la signature de l'armistice. Tous les mouvements d'évacuation et d'occupation seront réglés suivant la note annexée.

(Suite de la 1ère page)

7—Cinq milles locomotives, cinquante mille wagons et dix mille camions automobiles en bon état avec tous leurs accessoires seront livrés aux puissances alliées dans le temps fixé pour l'évacuation de la Belgique et du Luxembourg. Les chemins de fer d'Alsace-Lorraine seront remis dans la même période avec tout leur personnel et tout leur matériel d'avant la guerre. Le matériel nécessaire pour le trafic des chemins de fer sur la rive gauche du Rhin sera laissé sur place. Tous les entrepôts de charbon et de matériel pour l'entretien des voies permanentes, les signaux et les ateliers de réparations seront laissés sur place et tenus en bon ordre par l'Allemagne durant toute la période de l'armistice. Tous les chalands [illegible] aux Alliés leur seront [illegible]. Une note ci-jointe [illegible] détails de ces mesures.

8—Le commandement allemand [illegible] toutes les mines et [illegible] détonation lente disposées [illegible] évacué par les troupes allemandes et aidera à les découvrir [illegible] les détruire. Le commandement allemand révélera [illegible] mesures destructives qui [illegible] été prises (telles que [illegible] empoisonnement des sources, [illegible] sous peine de représailles).

[illegible] de réquisitions sera [illegible] les armées alliées dans [illegible] territoires occupés. L'entretien des troupes d'occupation du [illegible] l'exception de l'Alsace-[illegible] sera aux frais du gouvernement allemand.

10—Rapatriement immédiat [illegible] réciprocité, suivant des conditions détaillées qui seront fixées, de tous les prisonniers de guerre [illegible]. Les puissances alliées pourront disposer de ces prisonniers à [illegible].

11—Les malades et les blessés qui ne peuvent être transportés hors du territoire évacué seront soignés par le personnel allemand qui sera laissé sur place avec le matériel médical requis.

II—Dispositions relatives aux frontières de l'est de l'Allemagne

12—Toutes les troupes allemandes actuellement dans tout territoire qui avant la guerre appartenait à la Russie, à la Roumanie ou à la Turquie, se retireront en deçà des frontières d'Allemagne telles qu'elles étaient le 1er août 1914.

13—Evacuation immédiate des troupes allemandes et rappel de tous les instructeurs, prisonniers et civils allemands, aussi bien que des agents militaires actuellement en territoire russe (tel que délimité avant 1914).

14—Les troupes allemandes cesseront immédiatement toutes les réquisitions, saisies et autres manœuvres en vue d'obtenir des provisions destinées à l'Allemagne en Roumanie et Russie (telles que délimitées le 1er août 1914).

15—Abandon des traités de Bucharest et le Brest-Litovsk et des traités complémentaires.

16—Les Alliés auront libre accès aux territoires évacués par les Allemands sur leur frontière de l'est, soit par Dantzig, soit par la Vistule, pour transporter des provisions aux populations de ces territoires ou pour tout autre but.

III—Clause concernant l'Est Africain

17—Capitulation sans condition de toutes les troupes allemandes opérant dans l'Est Africain d'ici un mois.

IV—Clauses générales

18—Rapatriement sans réciprocité, dans une période d'un mois, conformément aux conditions détaillées ci-jointes, de tous les civils internés ou déportés qui peuvent être citoyens d'Etats alliés autres que ceux mentionnés dans la clause 3, paragraphe 19, avec la réserve que toutes réclamations et demandes futures des Alliés demeurent légitimes.

19—Les conditions financières suivantes sont requises: Réparation du dommage causé. Pendant toute la durée de l'armistice, l'ennemi n'enlèvera aucune garantie publique pouvant garantir aux Alliés le recouvrement ou la réparation de leurs pertes de guerre.

Restitution immédiate des dépôts en argent de la Banque Nationale de Belgique et retour général immédiat de tous les documents, espèces, fonds, actions, valeurs, en même temps que leur ordre d'émission, touchant les intérêts publics ou privés dans les contrées envahies.

Restitution de l'or russe et roumain livré à l'Allemagne ou pris par elle. Cet or sera livré en dépôt aux Alliés jusqu'à la signature de la paix.

V—Conditions navales

20—Cessation immédiate de toutes les hostilités sur mer et information précise sur l'emplacement et le mouvement de tous les navires allemands. Notification aux neutres de la liberté de navigation sur toutes les eaux territoriales accordée aux marines de guerre et marines marchandes des Alliés, toutes questions de neutralité étant écartées.

21—Tous les prisonniers de guerre des marines marchandes et marines de guerre des Alliés entre les mains des Allemands devront être rendus sans réciprocité.

22—Reddition aux Alliés de 160 sous-marins allemands (y compris tous les croiseurs sous-marins et sous-marins poseurs de mines) avec armement et équipement complets dans des ports qui seront désignés par les Alliés. Tous les autres sous-marins seront payés, complètement désarmés et placés sous la surveillance des puissances alliées.

23—Les vaisseaux de guerre allemands suivants, qui seront désignés par les Alliés, seront immédiatement désarmés et internés dans des ports neutres, ou, à défaut de ceux-ci, dans des ports alliés désignés par les Alliés, et placés sous la surveillance des Alliés, à savoir: six croiseurs de guerre, dix vaisseaux de guerre, huit croiseurs légers (y compris deux poseurs de mines) et cinquante contre torpilleurs du type le plus moderne. Tous les autres vaisseaux de guerre (y compris les bateaux de rivière) seront concentrés dans les bases navales allemandes désignées par les Alliés, seront payés, complètement désarmés et placés sous la surveillance des Alliés. Tous les vaisseaux de la flotte auxiliaire—chalutiers, chaloupes automobiles, etc. seront désarmés.

24—Les Alliés auront le droit de nettoyer tous les champs de mines et obstructions posés par l'Allemagne en dehors des eaux territoriales allemandes et la position de celles-ci devra être indiquée.

25—Liberté d'accès à la mer Baltique sera donnée aux marines de commerce et de guerre des puissances alliées. Pour s'assurer cet accès, les Alliés auront le pouvoir d'occuper tous les forts, fortifications et travaux de défense allemands de toutes sortes dans toutes les embouchures, du Cattegat à la Baltique, et d'enlever toutes les mines et obstructions dans les eaux territoriales allemandes et au dehors, sans qu'on puisse soulever aucune question de neutralité, et les positions de toutes ces mines et obstructions seront indiquées.

26—Les conditions du blocus des puissances alliées restent les mêmes et tous les navires marchands allemands trouvés en mer sont sujets à être capturés.

27—Tous les hydroplanes devront être concentrés et immobilisés dans les bases allemandes désignées par les Alliés.

28—En évacuant les côtes et les ports belges, l'Allemagne abandonnera tous les navires marchands, remorqueurs, réflecteurs, grues et tout autre outillage de port, tout le matériel pour la navigation intérieure, tous les aéroplanes, tous les magasins et marchandises, toutes les armes, tous les armements et tous les appareils de toutes sortes.

29—Tous les ports de la Mer Noire seront évacués par l'Allemagne. Tous les vaisseaux de guerre russes de toute description saisis par l'Allemagne dans la Mer Noire seront remis aux Alliés: tous les vaisseaux marchands neutres saisis seront relâchés; tout matériel de guerre et autre de toutes sortes saisi dans ces ports sera rendu et le matériel allemand tel que spécifié dans la clause 28 sera abandonné.

30—Tous les vaisseaux marchands entre les mains allemandes appartenant aux Alliés seront rendus dans des ports indiqués par les Alliés sans réciprocité.

31—Aucune destruction de bateaux ou de matériel ne sera permise avant l'évacuation, la reddition ou la restauration.

32—Le gouvernement allemand notifiera les gouvernements neutres du monde, et spécialement les gouvernements de Norvège, Suède, Danemark et Hollande, que toutes les restrictions placées sur le traffic de leurs vaisseaux avec les Alliés, soit par le gouvernement Allemand, soit par des intérêts allemands privés, en retour ou non de concessions spécifiées, telles que l'exportation de matériaux pour la construction maritime, sont immédiatement annulées.

33—Aucun transfer de navire marchand allemand de toute description à aucun pavillon neutre n'aura lieu après la signature de l'armistice.

VI—Durée de l'armistice

34—La durée de l'armistice est de trente jours, avec liberté de le prolonger. Pendant cette période, sur manque d'exécution d'aucune des clauses ci-dessus, l'armistice peut être dénoncé par l'une des parties contractantes sur avis préalable de 18 heures.

VII—Limite du temps pour la réponse

35—Cet armistice doit être accepté ou refusé par l'Allemagne dans les 72 heures de sa notification.

L'armistice franco-allemand en 1871

Au moment où les Alliés viennent de conclure un armistice avec l'Allemagne, il est intéressant de rappeler les dures conditions que celle-ci imposa à la France en 1871:

Art. 3.—Il sera fait immédiatement remise à l'armée allemande, par l'autorité militaire française, de tous les forts formant le périmètre de la défense extérieure de Paris, ainsi que de leur matériel de guerre. Les communes et les maisons situées en dehors de ce périmètre ou entre les forts pourront être occupées par les troupes allemandes jusqu'à une ligne à tracer par des commissaires militaires.

Art. 5. — L'enceinte sera désarmée de ses canons, dont les affûts seront transportés dans les forts à désigner par un commissaire de l'armée allemande.

Art. 6. — Les garnisons (armée de ligne, garde mobile et marins) des forts et de Paris seront prisonniers de guerre, sauf une division de 12,000 hommes que l'autorité militaire dans Paris conservera pour le service intérieur.

Les troupes prisonnières de guerre déposeront leurs armes qui seront réunies dans des lieux désignés et livrés, suivant règlements par commissaires, suivant l'usage; ces troupes resteront dans l'intérieur de la ville dont elles ne pourront pas franchir l'enceinte pendant l'armistice. Les autorités françaises s'engagent à veiller à ce que tout individu appartenant à l'armée et à la garde mobile reste consigné à l'intérieur de la ville.

Les officiers des troupes prisonnières seront désignés par une liste à remettre aux autorités allemandes.

A l'expiration de l'armistice, tous les militaires appartenant à l'armée consignée dans Paris, auront à se constituer prisonniers de guerre de l'armée allemande, si la paix n'est pas conclue jusque-là.

Les officiers prisonniers conserveront leurs armes.

Art. 7 — La garde Nationale conservera ses armes; elle sera chargée de la garde de Paris et du maintien de l'ordre. Il en sera de même de la gendarmerie et des troupes assimilées, employées dans le service municipal, telles que garde républicaine, douaniers et pompiers, la totalité de cette catégorie n'excédera pas 3,500 hommes.

Art. 11. — La Ville de Paris paiera une contribution municipale de guerre de la somme de 200 millions; ce paiement devra être effectué avant le quinzième jour de l'armistice.

Le mode de paiement sera déterminé par une commission mixte allemande et française.

Art. 12. — Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distrait des valeurs publiques pouvant servir de gages au recouvrement des contributions de guerre.

La libération de Trieste

En assumant ses fonctions de gouverneur de Trieste, le général Pettiti a adressé une proclamation au peuple le remerciant pour la réception qui lui a été faite et l'assurant que tout sera fait pour restaurer la vie normale de la ville. Des représentants de toutes les villes et de tous les villages de l'Istrie sont venus à la résidence du gouverneur. Le plus grand enthousiasme règne dans toute la région.

Le premier ministre Orlando visite le territoire libéré dans l'est de l'Italie, où il est reçu avec acclamations. Le 3 novembre, date de la délivrance de Trente et de Trieste, a été proclamé jour de fête nationale.

Rupture entre l'Allemagne et la Russie

Une dépêche de Berlin annonce que l'Allemagne a demandé le renvoi de tous les représentants russes en Allemagne. Les représentants allemands en Russie, ajoute-t-on, ont été rappelés. Le gouvernement allemand a demandé des garanties au gouvernement des Soviet pour que dans l'avenir il n'y ait plus de propagande révolutionnaire faite par ses agents contre les institutions d'Etat en Allemagne et a annoncé de plus que l'assassinat du comte Von Mirbach sera également puni.

Il a été demandé au gouvernement russe de retirer ses représentants officiels en Allemagne tant que ces conditions ne seront pas remplies et les représentants en [illegible] rappelés.

La question des langues

Le français et l'anglais obligatoires au Canada

La dualité des langues peut avoir quelque désavantage: mais d'un autre côté, on ne peut nier que la langue française soit une belle langue, sinon la plus belle. Pourquoi ne pas désirer, non seulement qu'elle se perpétue chez les Canadiens français pour la gloire du pays, mais encore qu'elle soit étudiée et parlée à un degré plus grand qu'elle ne l'est ordinairement chez les Canadiens anglais?

En 1838, Lord Durham disait: "Il y a dans Québec dix fois plus de Français qui apprennent l'anglais qu'il y a d'Anglais qui apprennent le français." Malheureusement l'état de choses actuel est le même, sinon pire encore, et c'est au détriment de nos concitoyens qui ne sont pas de notre origine.

C'est ce que faisait remarquer, il y a peine quelques jours, M. Harold Fisher, maire d'Ottawa, aux journaux de la capitale fédérale. Il leur manifestait son désir de voir la langue française enseignée dans toutes les écoles et les "High schools" d'Ontario: "Je suis moi-même une victime du système défectueux suivi jusqu'à présent. Dans nos institutions on apprend le français écrit, surtout la grammaire, mais il n'en reste rien: on ne peut ni comprendre ni prononcer un mot parlé. Ce qu'il faudrait, c'est l'étude par la conversation: et le français est autrement utile à un Canadien que l'espagnol, que l'on vient de placer dans les programmes ontariens." "Le nouveau ministre, dit M. Fisher en parlant du docteur Cody, aura beaucoup à faire s'il veut nous guérir d'être les plus mauvais linguistes de l'univers, en exceptant peut-être quelques Etats de la république du Sud."

C'est pour cela aussi que le "Daily Echo", journal quotidien anglais de Halifax, Nouvelle Ecosse, disait il y a quelques semaines: "Au Canada, il devrait y avoir deux langues obligatoires pour tous les enfants fréquentant les écoles publiques, l'anglais et le français. Ce sont deux grandes langues de la civilisation telle que nous l'entendons. Tout enfant grandissant avec une connaissance égale de ces deux langues a un avantage marqué sur celui qui n'est pas dans la même situation, et la nation qui peut se servir aussi facilement des deux grandes langues du monde a un avantage évident sur toutes les autres, tant au point de vue commercial qu'au point de vue de la formation intellectuelle. Toute autre langue pourrait être facultative pour l'élève, mais ces deux langues devraient être obligatoires."

Et M. Alfred Baker, ancien président de la Société Royale du Canada et de l'Université de Toronto, disait un jour: "La connaissance des deux langues suppose et de fait produit la souplesse intellectuelle qui est d'une si grande valeur éducationnelle. Le parler des deux langues chez nous est presque monopolisé par les Canadiens français. Pourquoi les autres Canadiens ne cultiveraient-ils pas un avantage intellectuel aussi grand? La France approche probablement de la plus brillante période de son étonnante histoire et de ses plus magnifiques triomphes scientifiques, littéraires et artistiques. Les relations de l'Empire britannique avec la France seront plus intimes et plus cordiales que jamais. L'échange d'idées entre les deux peuples sera plus constant. Le commerce et les voyages réciproques seront plus considérables. L'étude du français devrait être augmentée dans nos écoles anglaises. Toutes nos bibliothèques devraient avoir des rayons remplis des œuvres classiques et des meilleurs ouvrages de la littérature de France. On devrait trouver des journaux français dans nos salles de lecture. J'ose dire que de quelque point de vue qu'on envisage la question, littéraire, scientifique, linguistique, national, personnel, altruiste, impérial, provincial, matériel, spirituel, intellectuel, la culture du français et de la littérature française sera à l'avantage du Canada."

Espérons que ces idées si justes de nos distingués concitoyens de langue anglaise se répandront de plus en plus partout, que ces désirs si raisonnables se réaliseront pour le bien de notre belle Colonie.

CANADIEN.

Pour la propagande du "Patriote"

Qu'on nous permette d'exprimer ici nos bien vifs remerciements aux personnes suivantes qui nous ont fait parvenir cette semaine leur contribution à la campagne de propagande du *Patriote*.

Raymond Denis, Vonda, Sask.
François Dubreuil, Haywood, Man
Aimé Demers, Debden, Sask.
Léon Ruest, Frenchville, Sask.
A. Randon, Fenn, Alta.
Joseph Laramée, St-Paul-des-Métis, Alta.
G. A. Lerew, (10 abonnements,) Saskatoon, Sask.
Mlle Alda Côté, Donnelly, Alta.
Henri Brais, Nadeauville, Sask.

De divers endroits nous recevons en même temps l'assurance que dès que l'épidémie de l'influenza sera disparue on entrera résolument dans le mouvement.

L'*Union*, d'Edmonton, qui avec son numéro du 1er novembre de bimensuelle devient hebdomadaire, a publié sur notre campagne de propagande un article de sympathique appréciation. Après avoir cité les statistiques de la population française de l'Ouest et constaté que la population franco-canadienne de la Saskatchewan a rapidement progressé depuis dix ans, elle écrit:

"D'où provient que nous avons rétrogradé pendant que la Saskatchewan a continué sa progression? "La guerre me direz-vous? Non ou du moins dans une bien faible mesure.

"La très grande majorité des Canadiens français en Albrta comme dans la province voisine sont des fermiers et jamais la culture n'a été plus profitable et les gens plus à leur aise.

"Sous le rapport des récoltes nous sommes aussi bien partagés que la Saskatchewan et cependant chez eux la progression est remarquable puisque le groupe a triplé.

"Ils ont en outre deux collèges classiques et surtout un excellent journal qui mène une chaude bataille contre les ennemis du français et c'est là, à notre point de vue, la principale raison de leur développement remarquable.

"Le journal indépendant est un agent de colonisation et un élément de prospérité et d'avancement pour les groupements éparpillés dans la province, qu'il maintient en contact, auxquels il apporte le mot d'ordre, conserve l'esprit de corps, la fierté de la race sans laquelle un groupe meurt et perd toute valeur sociale.

"La Province voisine nous donne un exemple tout à fait typique que nous avons tout intérêt à suivre. Dernièrement le "Star" de Saskatoon souhaitait la disparition du dévoué journal de Prince Albert le *Patriote de l'Ouest*.

"Celui-ci dans un geste crâne et bien français, a relevé le gant et fait un appel à ses lecteurs.

"Dans une semaine il a reçu plus de 500 nouveaux abonnements et ce n'est pas fini.

"Le fait a été publié dans tous les journaux de la Province de Québec et le "*Patriote*" a reçu les félicitations de tous.

"Nous avons cru devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur ce magnifique succès de notre confrère pour remonter le courage de nos gens qui sont souvent portés à voir en noir et leur montrer l'exemple que nous donne le *Patriote* et les magnifiques résultats qu'il a obtenus et dont nous le félicitons bien sincèrement".

MOUVEMENT DE L'A.C.F.C.

Double deuil pour l'A.C.F.C.

L'épidémie qui sévit si cruellement dans l'Ouest frappe notre Association à sa tête même et dans ses auxiliaires les plus précieux. Dans la même semaine, deux membres de notre Comité fédéral viennent de nous être enlevés: le R. P. Vachon, O.M.I. et le R. P. Libert, F.M.I.

Dans la personne du R. P. Vachon, O.M.I., de North Battleford, mort des suites de la grippe espagnole, l'A.C.F.C. perd l'un de ses membres les plus dévoués et les plus en vue.

Il avait pris, dès le début, une part active à l'organisation des Franco-Canadiens sur le terrain national et était une figure familière dans toutes nos conventions.

Elu membre du Comité général en 1913, il avait été nommé, en 1915, vice-président général, charge qu'il remplit jusqu'en janvier 1918. Notre dernier congrès l'avait maintenu dans le Comité fédéral.

Au cours de l'automne 1915, le R. P. Vachon avait organisé lui même la région de North Battleford.

Le R. P. Libert, dont le zèle pour nos oeuvres franco catholiques était bien connu, disparaît dans la force de l'âge, alors qu'on pouvait tant attendre encore de son activité et de son expérience. A Saint-Hubert- Mission, où il exerçait son ministère, il avait réussi à grouper solidement les Franco-Canadiens; mais son action s'étendait bien au-delà des limites de sa paroisse. Il comptait des amis nombreux dans tous les points de la province où il avait prêché des missions ou porté la bonne parole en faveur de l'A.C.F.C.: car le R. P. Libert avait bien voulu se faire l'organisateur temporaire de notre Association en 1913-1914, à une époque où l'on ne pouvait songer encore à avoir un titulaire permanent à cette charge.

On n'a pas oublié le beau geste du R. P. Libert à la convention des commissaires d'écoles à Saskatoon, en février dernier, alors qu'il monta sur l'estrade en costume de "poilu" pour faire entendre une protestation émue contre les proscripteurs du français.

Les membres de l'A.C.F.C. auront un souvenir dans leurs prières pour ces deux bons ouvriers de la cause franco-catholique.

DONATIEN FRÉMONT.
Chef du Secrétariat

Le recrutement

L'article 7 de nos statuts se lit comme suit: "Toute personne de langue française, homme ou femme, peut devenir membre de l'A.C.F.C. pourvu qu'elle soit catholique, de bonne conduite et de bonne réputation." Pas de limite d'âge, par conséquent.

C'est une bien grosse question que celle du recrutement de membres.

Beaucoup m'ont déjà demandé à quoi servait cette cotisation annuelle d'une piastre et où allait cet argent? Tout le monde sait qu'aucune association ne fonctionne sans argent. Il y a toujours des dépenses absolument nécessaires, telles que celles de papeterie, timbres, frais d'imprimerie etc. etc., et l'argent ne tombe jamais du ciel pour solder ces comptes.

De plus, comme l'un des buts de l'A.C.F.C. est de nous faire connaître de ceux qui ne nous connaissent pas et qui, par le fait même, sont plus ou moins bien disposés à notre endroit, il nous reste l'obligation de leur rendre le service de nous faire connaître à eux par la publication, dans leur langue, de tracts, de brochures, leur disant qui nous sommes et ce que nous avons fait dans ce pays depuis sa découverte.

Tout cela nécessite des fonds que l'on ne peut avoir que par l'accumulation de la contribution des membres ou par des souscriptions individuelles volontaires.

C'est un fait certain que si l'on se connaissait mutuellement, tout irait à merveille dans ce pays et les difficultés et les misères disparaîtraient comme par enchantement.

On me dit souvent que le recrutement des membres se fait assez difficilement. Je répondrai que j'ai constaté le fait contraire. Dans un certain nombre de paroisses, j'ai abordé presque tout le monde individuellement et je n'ai rencontré qu'un seul Canayen qui m'a refusé carrément sa piastre, alléguant qu'il avait juré de ne jamais rien donner à qui que ce soit, pour n'importe quelle oeuvre. J'ai ensuite appris que ce bonhomme, tout en pratiquant tant bien que mal sa religion, avait trouvé moyen, depuis quinze ans qu'il était dans cette paroisse, de ne pas donner un sou à son curé. Je plains le curé entouré d'une centaine de familles de ce calibre...

Ce que j'ai fait n'est pas la mer à boire et n'importe qui peut le faire. Voici: Tout membre de l'A.C.F.C. devrait se faire recruteur ou zélateur de son cercle en demandant à toute personne de langue française sa contribution. Il ne faut pas laisser ce soin au seul secrétaire ou trésorier de chaque cercle. Parfois le temps leur manque et le recrutement ne se fait pas du tout ou ne se fait pas à temps.

Chaque cercle pourrait aussi nommer un certain nombre de zélateurs ou zélatrices (zélatrices surtout) en leur donnant un certain arrondissement avec prix de concours. Une personne refuse sa cotisation; on avertit une autre de la lui demander, et quand une dizaine lui aura demandé la même chose, pour avoir la paix, cette personne donnera sa piastre et la victoire sera remportée pour longtemps.

Ne négligez pas le recrutement des membres parmi la classe féminine (dames et demoiselles), vous rappelant que leur dévouement ne fait jamais défaut et que toujours elles seront là, pour vous rendre en tout temps et en toutes circonstances d'immenses services. Il faut aussi que chacun des membres s'encourage et s'incite mutuellement aux réunions.

Chaque cercle devrait aussi prendre à coeur la diffusion du Patriote, *l'organe de notre Association qui devrait entrer dans chaque famille franco-canadienne. Le* Patriote *est sans contredit le meilleur journal hebdomadaire français de tout le Canada. Il est pour nous la sentinelle vigilante, toujours aux aguets, nous avertissant à temps des dangers que nous courons, nous traçant la ligne de conduite à tenir et nous mettant au courant de tout ce qui peut nous intéresser à tout point de vue. Le* Patriote *vaut son pesant d'or.*

Il reste donc que l'argent que nous dépenserons pour le journal et l'Association sera toujours l'argent le mieux employé, l'argent qui nous apportera peu à peu la paix et qui assurera notre survivance comme nationalité.

Travaillons donc ferme, mes chers compatriotes. En ce faisant, vous vous rendrez service les uns aux autres; notre association fonctionnera à merveille et deviendra une puissance, pour le plus grand bien de la grande cause franco-canadienne et de notre cher Canada.

ABBÉ J.-O. RIOUX
Organisateur général de l'A.C.F.C.

Souscrivez à la campagne de propagande

DETACHEZ CE COUPON

LE PATRIOTE DE L'OUEST,
PRINCE-ALBERT, SASK.,

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $5.00 en mandat poste, lettre recommandée, ou chèque payable au pair pour les quatre abonnements suivants:

Nom	Adresse
1	....
2	....
3	....
4	....

Ce coupon me donnera droit à une année d'abonnement gratuit au "Patriote de l'Ouest."

Signé........

Adresse........

Le Père H. L. Vachon, O. M. I.

La mort frappe de rudes coups en ces jours d'épidémie. Nous ne pouvons plus guère ouvrir un journal sans voir inscrit à la liste de deuil quelque nom connu et aimé.

C'est avec une douloureuse stupeur que nos lecteurs apprendront aujourd'hui la mort du Rév. Père. H.-L. Vachon, O.M.I. décédé à North-Battleford, lundi soir le 4 novembre, à l'âge de 54 ans.

La nouvelle nous parvenait il y a quelques jours que le R. P. Vachon était atteint de l'influenza, et, mercredi, un bref message nous annonçait qu'il avait succombé à une complication de pneumonie.

La mort de ce digne prêtre est une grande perte pour l'Eglise de l'Ouest.

Tour à tour missionnaire chez les sauvages, colonisateur de la Saskatchewan, successivement curé de Prince-Albert, de Saskatoon et de North Battleford, le vénéré défunt compte une carrière de trente-deux années d'apostolat dans l'Ouest au service de Dieu et de son pays.

Le Rev. Père Léandre-Hercule Vachon, Oblat de Marie Immaculée est né en 1864 à St-Louis de Gonzague, comté de Beauharnois, P. Q.

Après avoir terminé ses études classiques au collège de Ste-Thérèse, il entrait chez les Oblats en 1884 et partait en 1886 pour l'Ouest, en compagnie du R. P. Thérien, devenu plus tard missionnaire colonisateur actif et bien connu dans l'Alberta.

A Edmonton, qui n'était alors qu'un modeste village de 400 âmes, le P. Vachon, tout en faisant l'école à quelques enfants blancs et sauvages poursuivit ses études théologiques sous la direction du R. P. Henri Grandin, O.M.I., vicaire actuel des missions des Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan, et neveu du grand et saint évêque missionnaire, Mgr Grandin. Ordonné prêtre à St-Albert le 10 mars 1889, par Mgr Grandin, le R. P. Vachon partit pour Battleford où il s'initia à l'étude des langues sauvages sous la direction du R. P. Cochin, celui même qui fut quelques temps prisonnier des sauvages durant les troubles de 1885.

En 1892, le jeune missionnaire fut appelé à remplacer le R. P. Fourmond, O.M.I., à St Laurent (près de Duck Lake), devenu lieu de pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes qui y a manifesté visiblement sa puissance à plusieurs reprises.

De 1894 à 1902, le R. P. Vachon séjourna alternativement à l'évêché de Prince-Albert et à la mission de N.-D. de Pontmain, Lac Maskeg.

En 1902 il fut nommé missionnaire colonisateur pour la Saskatchewan. Par de fréquents voyage dans l'Est et l'Ouest américain et dans la province de Québec, au moyen de visites à domicile et de nombreuses conférences — 200 environ — il inaugura une vigoureuse campagne de colonisation qui amena en Saskatchewan un grand nombre de familles franco-canadiennes et aboutit à la fondation des paroisses de Bellevue, Marcelin, St-Hippolyte, Jack Fish, Cut Knife, des groupes de Goose Lake, du district de Saskatoon, etc.

En 1905 il fit un voyage en France dans les intérêts de la colonisation et en 1906 il était nommé curé de Saskatoon qui ne comptait alors guère plus de 25 familles catholiques. Jusqu'en 1912 le R. P. Vachon s'identifia avec le progrès merveilleux de Saskatoon où la population catholique s'est rapidement décuplée. Dès son arrivée il s'employa à faire venir les Révérendes Sœurs Grises de Montréal pour la fondation d'un hôpital, œuvre qui s'est graduellement développée et qui s'abrite aujourd'hui dans un édifice imposant. En 1911, surgit en peu de mois, sous ses soins, l'église actuelle de Saskatoon aux belles et vastes proportions.

Au mois de juillet 1912, le R. P. Vachon fut appelé à prendre la direction de la paroisse de North Battleford, où il s'est depuis dépensé sans compter au service de tous les catholiques. Il eut le bonheur de voir s'y ériger l'hôpital des Sœurs de la Providence de Montréal qui est l'un des plus beaux édifices de la ville. Il projetait aussi la construction d'une grande et belle église dans la jeune cité lorsque la guerre vint ajourner à plus tard l'exécution du projet.

Au physique, le R. P. Vachon était d'une haute et élégante stature. Ses traits accentués, son front large et couronné de cheveux blancs lui donnaient une ressemblance frappante avec notre grand homme d'Etat canadien, sir Wilfrid Laurier; au moral c'était un riche caractère fait de pondération, de tact, de bienveillance, de délicatesse de sentiments et d'intelligence largement ouverte à l'étude de toutes nos questions religieuses, sociales et nationales.

Egalement respecté des protestants et des catholiques, il fut à la hauteur de toutes les tâches qui lui furent confiées et sut se gagner l'estime de tous. On le vit bien en diverses circonstances où prêtres et laïques saisirent l'occasion de rendre hommage à ses belles qualités, notamment lors de l'inauguration de la nouvelle église de Saskatoon et à la célébration de son vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce, le 10 mars 1914, à North Battleford.

Dès la fondation de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, le Rev. Père Vachon s'intéressa vivement à cette œuvre de salut national. Il prit une part active à tous ses Congrès. Au congrès de Régina, en 1913, il fut élu l'un des directeurs de l'Association, poste qu'il occupait encore jusqu'à ce jour.

Dans sa congrégation religieuse, il fut successivement supérieur de la maison de Saskatoon et de North Battleford et il faisait partie de l'administration vivariale de la Saskatchewan et de l'Alberta comme conseiller.

A ses derniers moments, le cher Père Vachon fut assisté par le R. P. Grandin, celui-là même qui plus de vingt-cinq ans auparavant avait été son professeur de théologie et l'avait préparé au sacerdoce. Son agonie fut douce et paisible et sa mort édifiante fut celle du fidèle et dévoué serviteur que Dieu appelle à la récompense.

Il dort son dernier sommeil dans le modeste cimetière de North-Battleford. Les exigences de l'épidémie n'ont pas permis que l'on fasse au vénéré défunt des obsèques dignes de celui que nous regrettons.

Notre deuil est profond et nous nous inclinons très bas devant cette tombe qui se referme sur les espérances que nous promettaient encore tant de beaux états de service.

A. F. AUCLAIR, O.M.I.

Feu M. l'abbé Joseph Boivin

M. l'abbé Joseph Boivin, chapelain de l'hôpital de Régina, est décédé le 4 novembre, à Ponteix, Sask., où il était allé porter secours à M. l'abbé Royer, malade lui-même. Il se dévoua jour et nuit au service des nombreux malades de la paroisse, jusqu'à ce qu'il fut atteint lui-même par l'influenza.

"Il est allé où son amour des âmes le conduisait, écrit Mgr Mathieu. On a pu constater la charité qui l'animait, le zèle qui le dévorait; on a pu se rendre compte qu'il souriait aux sacrifices quand il s'agissait du salut des âmes."

M. l'abbé Boivin est né à Plessiville, comté de Mégantic, le 10 février 1889. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec où il fut ordonné par le Cardinal Bégin, le 25 juillet 1914. Après avoir été vicaire quelque temps à Montmagny, il alla exercer le ministère dans le diocèse de Régina, et il accompagna fréquemment Mgr l'archevêque dans ses tournées pastorales.

Feu le R. P. Libert, F. M. I.

Une lettre de S. G. Mgr Mathieu en date du 9 novembre nous apprend aussi la douloureuse nouvelle de la mort du R. P. Jacques Libert, F. M. I., missionnaire et prédicateur bien connu dans notre province.

"Le bon Dieu vient de nous enlever un autre prêtre bien aimé dont la vie était faite de pureté, d'abnégation, de sacrifices, de dévouement, un religieux qui a passé dans notre archidiocèse en faisant le bien, écrit Sa Grandeur.

"Vous avez tous connu et aimé ce cher Père Libert. Il venait de la France. Il avait l'esprit français, clair, vif, agréable, toujours en éveil, toujours en verve. Il était bien cet homme que nos Livres saints appellent: *"Vir amabilis ad societatem"* Son abord franc et ouvert lui attirait les sympathies de tous ceux qui l'approchaient."

Le R. P. Libert était âgé d'une quarantaine d'années, et avait été ordonné prêtre en 1901. Il était originaire de la Vendée, du pays même de la petite voyante du Sacré-Cœur, Claire Ferchaud. Doué d'un remarquable talent de la parole et animé d'un grand zèle pour les âmes, le P. Libert, en outre de son ministère paroissial trouvait encore le temps d'aller prêcher des retraites ça et là dans la province. L'été dernier il prêcha une retraite à Vonda et à Shell River dans le diocèse de Prince-Albert.

Très dévoué à la cause nationale, il fut l'un premiers organisateurs de l'A. C. F. C. Dès 1913 il fit une tournée de conférences à cet effet dans le sud de la province qu'il continua pour le nord dans l'hiver de 1914.

Dès le début de la guerre, il passa en France pour aller faire du service dans l'armée et ne revint que l'an dernier. A la fameuse convention des commissaires d'écoles de Saskatoon du mois de février dernier il se présenta en costume de soldat français devant cet auditoire fanatique et hostile et fit un éloquent plaidoyer pour la défense des droits de la langue française.

Tous nos compatriotes regretteront vivement la perte de ce bon prêtre et de ce vaillant patriote et ils se feront un devoir de reconnaissance de prier pour lui.

Le Frère A. Landais O.M.I.

Le 7 novembre est décédé à Edmonton, le bon frère Auguste Landais, O.M.I. qui était au service de S. G. Mgr Legal.

Le frère Landais est né en 1869 au diocèse de Laval, en France. Il fit sa profession religieuse en 1894 et fut habituellement de résidence à St-Albert.

Soeur Henrietta

La Révérende Sœur Henrietta, des Religieuses de l'Instruction de l'Enfant Jésus, est décédée dimanche après-midi, le 10 novembre, à l'hôpital de la Ste Famille de Prince-Albert.

Cette excellente religieuse qui était depuis deux ans au service de l'évêché n'a été malade que quelques jours d'une attaque d'influenza et de pneumonie. Elle était originaire de William's Lake, Colombie Anglaise, et avait été élevée depuis sa tendre enfance chez les Religieuses à l'Ecole Industrielle de William's Lake. Elle n'était âgée que de 25 ans.

Nos respectueuses sympathies à sa communauté que cette mort plonge dans un grand deuil. Une autre religieuse de la même communauté est décédée récemment à North Vancouver, victime aussi de l'influenza.

Deux autres décès.—M. l'abbé Huot et une religieuse Dominicaine de Régina.

Un télégramme de M. l'abbé Marois, chancelier de l'archevêché de Régina, nous apprend aussi en dernière heure la mort de M. l'abbé Huot, de Maple Creek, et de la supérieure des Sœurs Dominicaines de l'archevêché de Régina.

Précautions contre la grippe

Le *Post* de New-York écrit à propos de l'influenza qui fait de nombreuses victimes partout et plus spécialement dans l'Ouest en ce moment:

"Au risque d'ennuyer le public, répétons qu'il ne faut pas relâcher les mesures prises afin de tuer une fois pour toutes l'épidémie d'influenza. L'expérience a démontré avant aujourd'hui que l'état aigu de la maladie passe dans le terme de deux mois et que le mal même semble disparaître. Mais, en fait, l'influenza a la vie dure. Subitement et presque sans avis, elle revient, d'habitude dans l'année, quelque fois même au bout de peu de mois. Le seul remède au mal, c'est pour empêcher cette réapparition du fléau que la vigilance soit sans cesse en éveil chez les médecins et le public. Celui-ci devra continuer de prendre toutes les précautions nécessaires; les médecins, eux, devront rapporter immédiatement aux autorités sanitaires chaque cas d'influenza. De cette façon, même lorsque l'épidémie paraîtra terminée, on saura si elle menace d'éclater de nouveau."

* * *

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec a cru devoir donner quelques conseils pratiques très opportuns dont nos lecteurs pourront faire leur profit.

Il n'y a pas de moyens prophylactiques particuliers pour se prémunir contre la grippe, si ce n'est l'antiseptie des voies respiratoires.

La vie régulière, sans excès, sans travail de nuit, la tranquillité d'esprit, la possession de soi-même et le contrôle moral sont les moyens généraux spécialement recommandés.

Le fait que les victimes de la grippe sont de préférence des sujets de 18 à 40 ans, ne la doit pas faire considérer comme propre à cet âge.

C'est parce que les jeunes, les forts, les robustes, les vaillants et les surmenés ont méprisé ses premières attaques qu'ils en ont été les premières victimes.

La grippe est contagieuse, surtout par les gouttes de salive, ou les parcelles de sécrétions nasales en suspension dans l'air, dégagés de la gorge, du nez ou de la bouche, en parlant, en toussant ou en éternuant.

Elle est contagieuse par tout contact direct ou indirect.

Cette contagion peut se propager à la longueur du bras, mais guère davantage.

A ce point de vue, les foules et l'encombrement sont à éviter.

L'isolement d'un malade dans une maison peut épargner le reste de la famille.

Il importe, dès les premiers symptômes de courbature et de fièvre, de libérer les intestins du malade, de provoquer une dérivation périphérique intensive, (sueurs abondantes), et de prescrire le repos complet au lit, et la diète liquide.

Faites boire à vos patients du lait, de l'eau acidulée, de l'eau de Vichy, des tisanes de simples, de l'eau pure en quantité, *afin de laver sans cesse leurs reins.*

Il n'y a pas, jusqu'à présent, de spécifique contre la grippe.

Le moins de médicaments possible est le mieux, afin de ne congestionner ni déprimer aucun organe essentiel.

Surveillez les symptômes et assiégez-les, dès la première heure.

Veillez aux complications pulmonaires, cardiaques et rénales: C'est ce qui importe.

Enseignez à vos patients, à tout votre entourage, à se méfier des médicaments de réclame, surtout de ceux à base d'alcool.

Les charlatans de tous les âges et de toutes les catégories ont toujours profité des temps d'épidémie et de panique pour vanter leur drogue et pour exploiter le public.

Sitôt la fièvre tombée, et elle tombe presqu'invariablement dès les premiers soins du début, insistez pour que votre patient garde le lit et s'astreigne à la diète liquide, (bouillons, purées, panades, lait pur, coupé ou caillé, tisanes, eaux de toutes sortes) *durant au moins huit jours consécutifs après la chute définitive de la température.*

Le frisson de la convalescence et la reprise intensive des symptômes de la grippe ne se manifestent guère que chez ceux qui, escomptant leur guérison, se lèvent hâtivement pour reprendre leur travail ou simplement pour marcher.

Il est d'expérience clinique que la grande majorité des cas fatals ne l'était pas au début.

Généralement, ceux qui succombent sont victimes de l'impatience qui les incite à se lever trop tôt, si non victimes du retard à se faire traiter.

Il n'est pas certain qu'un malade guéri ne puisse pas transmettre aux autres les germes de la grippe.

C'est une précaution élémentaire de désinfecter, par des bains antiseptiques et par les moyens connus, et le le convalescent et sa chambre.

La déclaration de tous les cas est obligatoire et d'importance capitale, pour enrayer rapidement le fléau, et pour compiler avec profit les statistiques futures.

Une épée d'honneur sera présentée au roi Albert à sa prochaine entrée à Bruxelles. La garde d'or et de platine incrustée de pierres précieuses et représente le lion belge terrassant l'aigle prussien. Le nom du comité qui a fait faire l'épée à Bruxelles même n'a pas été divulgué.

EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun

LE FOYER C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

ÉVANGILE

S. Mathieu, XIII.

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant: Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est à la vérité, la plus petite de toutes les semences: mais quand il a poussé, c'est le plus grand de tous les légumes, et il devient un arbre, en sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches. Il leur dit encore une autre parabole: Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit entièrement levée. Jésus dit au peuple toutes ces choses en paraboles, afin que cette parole du Prophète fut accomplie: J'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

Voici prédite, par deux allégories touchantes, la magnifique extension de la petite Eglise de Dieu. Semée par Notre Seigneur, il y a dix-neuf siècles dans le champ du monde, c'était la plus petite de toutes les semences. Aujourd'hui, elle est devenue un grand arbre dont les rameaux bienfaisants s'étendent au loin, sur toute la terre.

Dans cette oeuvre de sanctification du monde, Notre-Seigneur veut être aidé par tous, comme le prouvent ses exemples empruntés aujourd'hui à l'un et à l'autre sexe. Quels que soient notre état et notre situation dans le monde, nous pouvons et nous devons travailler à gagner des âmes à Jésus-Christ et à son Eglise; une prière, un bon exemple, une bonne parole, c'est une semence, que vous jetterez dans le cœur du prochain et qui finira bien par y germer, avec la grâce de Dieu.

Une lettre d'outre-tombe

Les vieux époux sont assis à côté l'un de l'autre près d'un feu de charbon qui leur jette comme à regret sa triste chaleur sans lumière. Une petite lampe éclaire leurs visages que l'âge et la douleur ont marqués de l'ineffaçable empreinte. Ils n'ont pas besoin de se parler pour se comprendre. Leur pensée fixe est la même; elle n'a pas varié depuis quinze longs mois. Leur âme est pleine d'un être absent à leurs yeux, mais plus présent qu'eux-mêmes à leur souvenir et qui de leurs deux cœurs fait un seul cœur à jamais brisé.

Une fille unique, longtemps attendue, était venue consoler, illuminer leur vie d'épreuves et de labeurs vaillamment supportés. A mesure que l'enfant grandissait, le père et la mère semblaient rajeunir. Mois par mois, année par année, ils reprenaient confiance en la vie, et, comme une plante délicate et charmante répand autour d'elle ses parfums, l'enfant gravitant vers l'adolescence, répandait sur eux la douceur de ses caresses, de sa candide piété et de sa tendresse virginale.

Mais un jour, au moment de l'épanouissement de cette pure et belle jeunesse, un souffle mystérieux—était-ce un souffle de miséricorde ou de justice?— s'était abattu sur cette humble demeure, changeant cette confiance en angoisses, ces sourires en larmes, ces espérances d'avenir en menaces de mort. Pendant que la vie de la jeune fille s'en allait goutte à goutte, le sang du père et de la mère s'échappaient de leur cœur comme d'un vase fêlé, et si leurs âmes n'avaient été rivées fortement à leurs pauvres vieux corps, comme ces clous de fer dont la pointe s'enfonce plus avant dans le chêne à chaque coup de marteau, on aurait pu se demander laquelle de ces trois chères créatures partirait la première. Ce fut l'ange qui prit son vol vers le ciel, après une agonie souriante, pleine de sérénité pour elle, pour eux déchirante et terrible.

Et voilà pourquoi les vieux époux étaient assis l'un à côté de l'autre près d'un feu de charbon qui leur jetait comme à regret sa triste chaleur sans lumière. Voilà pourquoi, depuis quinze jours, ils vivaient comme dans un rêve de douleur, ensevelis dans l'abîme de leur souffrance et de leur abandon. Trop chrétiens pour murmurer, ils étaient trop anéantis pour prier: ils n'avaient la force ni de la révolte ni de la résignation.

Ce jour-là, après un long silence, le vieux soldat sortit enfin de cette léthargie de l'âme et du corps. Il releva lentement la tête, regarda sa femme, se leva silencieux, et, lui prenant la main, comme un jeune époux à sa jeune épouse, il l'attira vers lui et la serra longuement sur son cœur. Elle fondit en larmes, et ses sanglots achevèrent de ressusciter leurs deux âmes.

"Assez pleuré, dit-il, il faut agir. Entrons chez elle, il le faut. Peut-être y trouverons-nous quelque souvenir, l'expression d'une volonté, d'un désir à exécuter."

Et, chancelants quoique décidés, appuyés l'un sur l'autre, osant à peine lever les yeux, ils ouvrirent la porte et pénétrèrent dans la petite chambre virginale où leur chère fille avait rendu sa douce âme à Dieu. C'était la première fois depuis le jour où son cercueil blanc en était sorti caché sous les fleurs.

Rien n'y avait été changé; tout y était resté comme immobilisé par la mort. Crucifix, statuette de la Sainte Vierge, branche de buis bénit, souvenirs encadrés de première communion et de confirmation, gardaient comme des amis célestes la couchette abandonnée. D'un commun accord, ils s'agenouillèrent et le front appuyé sur le bord du lit, ils pleurèrent et prièrent longtemps. Cette prière, la première depuis le jour terrible, acheva de les réconforter. Le bureau où l'enfant travaillait attira leurs regards. Des papiers épars, des devoirs commencés et interrompus, s'y étalaient en désordre; en apercevant le cahier de notes, couverture bleue, où elle avait l'habitude d'écrire ses pensées, ses prières favorites, les passages des livres aimés qui l'avaient plus particulièrement touchée, leur vue se troubla... S'ils allaient trouver quelque chose d'elle, pour eux, dans ce petit cahier, confident de son âme.

Ils le prirent, le baisèrent avec une sorte de respect pieux, l'ouvrirent... Une feuille de papier pliée en quatre comme une lettre s'échappa du cahier et tomba à terre en tournoyant comme une colombe blessée. Ils la ramassèrent tout tremblants, agités d'un pressentiment religieux, la déployèrent et reconnurent l'écriture de leur bien-aimée. Pas de suscription, pas de date. C'était une lettre pourtant, une lettre toute récente, une lettre d'outre-tombe, où leur chère enfant avait mis et laissé pour eux tout son cœur.

Voici ce qu'elle renfermait, et ce qu'ils lurent avec une émotion indicible. Nous n'y changeons pas un seul mot:

"Un ange de plus au ciel.

"O maman, ma bonne et tendre maman, ne pleurez pas trop sur la terre; je suis au ciel, au ciel pour l'éternité, au ciel avec Jésus et Marie, dans les bras du bon Dieu, revêtue de blanc, couronnée de lis. Les anges me nomment leur petite sœur, et tous les saints me comblent des plus délicieuses caresses.

"C'est hier, ô douce maman, hier que je vous ai quittée pour m'envoler au paradis. Mais, consolez-vous; je ne vous ai quittée qu'en apparence. Etant avec le bon Dieu, je suis toujours près de vous; je vous vois sans cesse dans sa divine lumière, et je vous aime mille fois plus que je vous aimais sur la terre.

"Mais, chère maman, ce n'est pas aujourd'hui qu'on m'enlève à votre tendresse; c'est seulement ma petite robe de chair que l'Eglise va semer dans le champ du bon Dieu, d'où elle renaîtra plus brillante, et belle, comme le corps sacré de Jésus que je contemple et que j'admire en ce moment. Non, douce maman, votre petit ange ne vous quitte pas.

"O papa, ô vous tous, mes bien-aimés, consolez-vous.

"Ah! si je pouvais faire tomber dans votre âme une seule goutte des délices ineffables qui m'inondent à côté de Jésus et sur le sein de Marie, ma Mère du ciel, vos larmes tariraient à l'instant. Mais il ne vous est pas possible de comprendre la félicité dont je jouis toujours, et voilà pourquoi vous pleurez.

"Vos larmes néanmoins ne déplaisent point au bon Dieu, et comme vous les versez au pied de la croix, moi, votre petit ange chéri, je les recueille dans une coupe d'or où elles se transforment en pierres précieuses, et plus tard, je les ferai servir pour votre couronne. Oui, car vous viendrez tous au ciel, tous sans exception: la petite de la famille vous y attirera.

"Au revoir, donc, mes bien-aimés, au revoir. Courage et confiance plus tard, nous ne nous quitterons plus."

Depuis ce jour, depuis cette minute bénie où la voix de leur bien-aimée se fit entendre à leur cœur et à leur foi, les vieux époux ne pleurèrent plus, ou du moins leurs larmes furent tempérées de douceur. Dans cette inspiration, dans ces accents d'un enfant de quinze ans, si forte, si calme, si joyeuse en face d'une mort certaine, ils reconnurent l'inspiration de cet Esprit divin que Notre-Seigneur dans l'Evangile appelle le Consolateur. Ils n'acceptèrent point seulement la volonté de Dieu, ils la bénirent, et à l'"Amen" de la soumission, ils joignirent l'"Alleluia" de l'action de grâces. Ils firent plus. Non contents de vivre, de se nourrir de consolation céleste, ils voulurent en faire vivre et en nourrir les autres. Un de leurs amis ayant perdu un jeune fils, charmant comme leur fille, pur comme elle dans des conditions admirables de foi, de sérénité et de lumières presque surnaturelles, ils envoyèrent copie de leur chère lettre, dont il fit ses délices et qu'il me communiqua en me priant de la faire connaître autour de moi.

C'est un sentiment si naturel aux chrétiens de vouloir partager avec leurs frères tout ce qu'ils ressentent de bon, de consolant, de fortifiant dans ce triste monde!

Ce récit est l'accomplissement de ce pieux désir.

Puisse-t-il sécher quelques larmes, adoucir amertumes, malheurs, apaiser quelques révoltes au cœur des malheureux!

A. de SEGUR

La foi qui console

C'EST *un souvenir cueilli sur les rives du grand fleuve, là où l'on ne parle guère l'anglais, mais où, mieux qu'ailleurs, semble-t-il, se sont conservées, germent et fleurissent les vertus ancestrales.*

—"Oui, mademoiselle, c'est bien monsieur le curé qui m'a guérie!" répétait la bonne dame, sa voix grave vibrant de gratitude. "Voilà six mois les médecins m'avaient abandonnée, et pourtant, me suis-je jamais mieux portée qu'aujourd'hui? J'appréhendais tant mourir..." La pensée de ces heures cruelles assombrit un moment sa joie. "Mes pauvres petits enfants, que seraient-ils devenus?... Mais je savais bien, allez, reprit-elle aussitôt, que monsieur le curé me guérirait, lui qui en a guéri tant d'autres."

Ces propos où perçait tant de foi sincère et naïve me ravirent, et le vif goût que j'y laissai paraître engagea sans doute mon interlocutrice à multiplier les traits attestant uniquement, croyait-elle, la puissance du curé thaumaturge de Sainte-A..., mais où j'admirais surtout—le digne abbé, s'il lit ces lignes, me le pardonnera—la vitalité religieuse, la plénitude de la foi de ses paroissiens et leur admirable dévotion au prêtre.

Car ils sont tous ainsi. Qu'une angoisse les étreigne, que la mort hante leurs demeures ou que le malheur déchire leurs âmes; quand la science a failli, que tout semble perdu, c'est alors qu'illuminés de confiance ils viennent à celui qui représente vraiment parmi eux le divin Consolateur de Nazareth. Et le cri de leur foi perce le ciel, d'où descend souvent le miracle.

Que si les merveilles espérées ne se réalisent pas, la ferveur n'en est point amortie; l'on s'incline plus humble, douloureux, mais soumis à la Volonté, toute sage et aimante, de qui sait mieux que nous...

* * *

"Car l'affaire, c'est de croire, ainsi que le lançait en un adieu suprême à ses compagnons d'armes, le poète Charles Péguy, une heure avant de tomber sous la balle prussienne. Quand on croit, rien n'étonne. Les pires catastrophes sont des épreuves. Dieu les prolonge pour mesurer vos forces et savoir de quelle récompense vous êtes dignes."

Oh! les bienfaits de la vraie foi chrétienne capable de transporter les montagnes, capable surtout d'accomplir ce miracle plus grand: de consoler toute douleur et de faire supporter le poids des fardeaux quotidiens...

ANNETTE SAINT-AMANT

Parlons français

Pourquoi ne pas prendre aujourd'hui la ferme résolution de faire usage de la langue française dans toutes les situations de la vie? Pourquoi avons-nous des enseignes, des affiches et des annonces qui ne sont pas écrites en langue française? Pourquoi continuerons-nous à favoriser ceux qui prennent notre argent et qui se refusent à faire leurs annonces en français? Il y a là une négligence qui signifie que nous n'avons pas assez d'orgueil. Cet orgueil est fondé sur les sentiments chrétiens. Nous devons prendre la résolution qu'il faut que le français soit honoré partout où il a le droit de l'être. Ce n'est pas une affaire secondaire, c'en est une au contraire d'importance capitale. Nous sommes envahis par l'immigration venant de toutes parts, mais nous sommes le seul peuple qui ait des droits spéciaux. Nous ne devons pas craindre de créer l'impression que nous sommes loyaux à l'Angleterre seulement lorsque c'est pour maintenir son drapeau. Ce drapeau nous doit d'avoir été respecté en plusieurs cas. Nous avons, lorsqu'il en a été besoin, versé notre sang pour le défendre et n'avons ni excuse ni explication à donner. Il n'y a pas de nécessité de faire parade de notre loyauté, notre passé parle pour nous.

Parfois disait Mgr Langevin, j'ai été tenté d'envelopper le drapeau anglais de deuil à Saint-Boniface même lorsque notre liberté fut assaillie, lorsque ce drapeau faillit de protéger nos droits à nous, les premiers habitants de ce pays. Nous devons nous imprégner de ces droits et les enseigner à nos enfants.

RECETTES

BIFTECK DE FILET DE BOEUF

Coupez votre filet sur son plein, épais d'un pouce et plus, et de forme ronde, parez-le; retranchez les tours, les peaux et fibres, en conservant le plus de graisse que vous pourrez: aplatissez-le et réduisez à moins de moitié de son épaisseur; assaisonnez de sel et gros poivre: trempez-le dans du beurre tiède, et faites cuire sur le gril à grand feu, en le retournant continuellement. Servez saignant sur un plat, au fond duquel vous aurez mis un morceau de beurre manié de persil. Les biftecks préparés et cuits comme ci-dessus se servent aussi garnis de pommes de terre frites ou de cresson assaisonné de poivre, sel et vinaigre.

SUCRE A LA CREME

Faites bouillir deux tasses de sucre dans un peu d'eau; lorsqu'il est en tire on met une tasse de crème douce. Laissez bouillir jusqu'à ce qu'il soit cuit, ce qui se reconnaît facilement en le mettant dans l'eau froide. Retirez le du feu, en brassant, jusqu'à ce qu'il soit en grains. Ajoutez des amandes au goût.

PETITS CONSEILS

NETTOYAGE DES CHAUSSURES

1o Ne pas nettoyer les chaussures à la cuisine où elle saupoudrent de poussières les aliments; 2o. Commencer par les brosser et par détacher de la semelle la terre qui y adhère; 3o. Agir ensuite selon la nature de la chaussure; les plus fines seront enduites de crème spéciale, noire pour les noires, jaune ou grise pour les souliers jaunes ou gris. Les souliers solides seront cirés avec du cirage noir. Les caoutchoucs seront lavés proprement avec de l'eau tiède et une éponge.

Les souliers "très sales" seront lavés à l'eau tiède et puis au conformateur (ou bourrés de papier, de graines ou de sciure de bois) afin qu'en séchant ils ne se resserrent pas; ils seront nettoyés seulement lorsqu'ils seront au moins à moitié séchés.

Recommander aux ménagères: 1o de toujours coudre les boutons manquant aux bottines et, ce qui est mieux, de les consolider lorsqu'ils commencent à branler; 2o. de ne pas mettre de cirage ou de crème sur les cordons de la chaussure; 3o et de n'en mettre que peu afin de ne pas noircir le bas des jupes ou des pantalons.

(Le Livre du Foyer: A.-M. Weiss)

Grand'mère Grenier

Nous l'avons tous connue grand'mère Grenier, elle fut grand'mère si longtemps!

Son doux sourire de vieille illumine encore mes jours comme il a souvent dissipé les nuages qui assombrissaient mon enfance. Elle fut notre seconde mère. Pendant quarante ans, elle fut la bonne grand'maman de tous les jeunes de notre paroisse, celle qui racontait *Barbe Bleu*, *le Petit Chaperon Rouge*, le *Petit Poucet*, celle qui chantait la *Complainte du Juif Errant*, la *Poulette Grise*. Quel bon souvenir nous gardons d'elle!

Si parfois le papa ou la maman, était malade, c'était elle qui les soignait, elle qui veillait sur nous. Si un voyage était proposé, on nous consolait de ne pas en faire partie en nous promettant les jolis contes de grand'mère qui, invariablement, venait garder la maison.

Pour nous, petits enfants, c'était tout un mystère que sa vie et nous la vénérions comme une relique. Pensez: elle avait l'âge de Léon XIII! Moi, il me semblait la voir, toute petite, jouant avec le Pape qui devait aller à l'école avec elle, puisqu'ils étaient du même âge.... C'était dans ma jeune imagination toute une romance qui auréolait grand'mère. Aussi comme je chérissais les jours où je pouvais aller lui faire visite.

Sa maisonnette était bâtie au bout du village, sur notre terre. Mon père avait fait cadeau de l'emplacement et les paroissiens avaient fourni les matériaux pour construire une petite maison de 20 x 24 pieds. Il y avait trois croisées: une de front, deux de côté: un seul rez-de-chaussée que meublaient un lit, un vieux poêle à deux ponts, une table, le coffre des anciens, trois chaises. Rien de plus.

De vieilles images ornaient les murs et maintes fois, grand'mère m'a raconté l'histoire de ses images? L'une datait de son mariage, l'autre était son image de première communion. Elle nous disait à ce propos tant de belles choses que jamais nous ne nous lassions de les entendre.

Son livre de messe, aussi vieux qu'elle, jaune comme ses mains d'aïeule, était aussi rempli d'images qu'elle chérissait comme l'enfant ses joujoux. Chacune était pour elle un souvenir dont elle se rappelait la date exacte et qui nous intéressait comme le font les choses mystérieuses.

Nous confions tous nos secrets à grand'mère; elle nous aidait dans nos jeux; elle nous aimait de tout son cœur: nous étions sa troisième famille, sa dernière. Elle nous avait vus naître et nous racontait mille choses du temps où nous étions bébés.

Tous les matins, elle était à la messe. Courageuse comme une sainte, jamais tempête ne l'a empêchée d'y assister. Nous étions toujours sûrs de la voir à l'église et bien des fois ma mère l'emmenait prendre avec nous le déjeuner.

Plus tard quand nous partions pour la pension, il nous semblait impossible de le faire sans aller la voir et nous recommander à ses prières.

Puis j'ai grandi et pendant douze ans encore je l'ai vue, comme un chose antique qui semblait ne plus vieillir, mener sa pieuse vie de charité dans notre paroisse. Comme je l'avais connue tout petit, je la revoyais à vingt ans, tenant à la vie je ne sais comment, faisant toujours son petit ménage, tout comme une jeune, toujours utile au prochain et bienveillante à l'enfance.

Elle touchait à un siècle quand Dieu vint la chercher. Sa bonté a gravé comme au burin son souvenir dans nos cœurs, et jamais pensée plus douce que celle de grand'mère n'a consolé mes journées tristes.

DÉSIRAT

Le but n'est pas toujours placé pour être atteint mais pour servir de point de mire ou de direction.

Toutes les correspondances concernant cette page doivent être adressées à

Mlle Annette Saint-Amant
Le Patriote de l'Ouest,
Prince-Albert Sask

L'ANNEAU

Ton doigt fidèle et pur a pris la floraison
Du signe nuptial, de l'anneau d'or sans tâche,
Et tu me souris, fière à présent qu'on te sache
Gardienne de l'honneur de ma pauvre maison.

Montre-le bien: qu'il dise à tous notre amour grave,
Que nous ne faisons plus qu'une âme et qu'une chair:
Qu'il dise aussi bien haut, le mince anneau d'or clair,
Qu'il nous est une force et non pas une entrave;

Que nous n'aurons jamais qu'un devoir, qu'un désir,
Que je sens par ton coeur, tu vis par ma pensée;
Que la main la plus ferme est la mieux enlacée,
Et que la vie est douce à qui sut le choisir!

Porte-le bravement! Je ne sais rien qui vaille
L'union pour la tâche où l'on doit s'employer:
J'aime voir, en s'usant aux pierres du foyer,
Reluire l'anneau d'or sur la main qui travaille!

Et plus tard, tu verras, malgré l'hiver venu,
Autour de ton doigt las, flétri par la vieillesse,
Un cercle blanc, sous l'anneau plus ténu,
Garder encore un peu d'éternelle jeunesse!

GUSTAVE ZIDLER.

Le Coin des Enfants

Le miroir

Mathilde était d'un caractère vif et très emporté. Sa mère l'exhortait souvent à la modération; mais Mathilde ne se corrigeait point.

Un jour elle était assise près de sa table de travail: devant elle se trouvait placé un joli vase plein de fleurs. Un de ses jeunes frères le toucha et le renversa par mégarde. Le vase fut brisé. A cette vue, Mathilde se leva transportée de colère: ses yeux étincelaient de fureur, les veines de son front se gonflaient, tout son visage enfin était bouleversé.

Au même instant, sa mère lui mit subitement un miroir devant les yeux. Mathilde recula d'épouvante à la vue de ses propres traits; sa colère tomba, et elle se mit à pleurer.

"Vois-tu maintenant, lui dit sa mère, combien la colère est hideuse, et comme elle enlaidit la figure humaine? Si tu continues à être aussi irascible, cette expression hideuse, qui vient de t'effrayer toi-même, deviendra peu à peu l'expression habituelle de ton visage, qui perdra tous ses charmes et tous ses agréments."

Mathilde prit cette leçon à cœur, et depuis ce moment fit tous ses efforts pour vaincre sa colère: elle devint aussi douce et modérée qu'elle avait été vive et emportée, et cette douceur donnait à sa figure un charme irrésistible.

L'excellente mère disait bien souvent: "Il en est de tous les vices et de toutes les vertus comme de la douceur et de la colère:

On peut voir sur nos traits ce qui se passe en nous;
Le vice les rend durs, la vertu les rend doux."

AIMONS NOTRE PATRIE

Je t'aime, ô ma jeune patrie,
Quand le printemps t'orne de fleurs
Et quand l'automne t'a flétrie,
J'aime encore tes champs sans couleurs
Tes bois où plane le mystère,
Tes fleuves et leurs riants bords.
Pour te chanter, ô noble terre,
Toujours ma lyre a des accords...

PAMPHILE LEMAY.

Mes petits amis m'écrivent...

Castor, Alta.

Chère Mademoiselle,

Voilà déjà plusieurs semaines que je voulais vous écrire, comme je vous l'avais dit. J'ai même commencé plusieurs fois sans pouvoir finir.

Je vais à l'école depuis le 1er septembre, nous avons tous les jours des devoirs en français et en anglais à faire à la maison. Je suis si honteuse de ne pas vous avoir remerciée plus tôt pour les jolis présents que j'ai reçus de vous, que je prends ma récréation, ce soir, après la prière, pour venir enfin causer un moment avec vous.

Savez-vous que je vous aime beaucoup? Je voudrais bien vous causer de vive voix, vous êtes si bonne pour les petits Franco-Canadiens. Aussi, nous sommes heureux, nous, enfants, de savoir que quelqu'un s'intéresse ainsi à notre petite science du français. Vous devez aimer la France, vous aussi, puisque vous aimez sa langue. A cause de cela, je vous aime doublement. Aussi croyez bien, chère Mademoiselle, que j'ai pour vous un souvenir affectueux dans mes prières et mes communions, bien souvent. Je vous dirai que j'étais déjà bien contente du joli livre que vous m'avez envoyé, et voilà que la semaine dernière, j'étais au comble de la joie, en ouvrant votre lettre, d'y trouver une si belle chainette en or, que j'ai mise à mon cou hier. Dimanche, je vais faire bénir la médaille à la première occasion.

Encore une fois merci. Avant de terminer je veux aussi vous dire que nous avons maintenant une jolie école séparée. Nous sommes déjà plus de 60 élèves. Nous avons deux chères sœurs pour nous instruire. Mon frère Lucien et moi sommes dans la 5ème classe, mon frère Joseph dans la 1ème. Nous avons une heure de français tous les jours, et le catéchisme aussi, bien entendu, après l'école et le samedi aussi. Après avoir fait mes devoirs, j'aide à maman dans la maison, car elle a beaucoup de travail.

Je termine pour cette fois, le mois prochain, j'aurai encore d'autres choses à vous dire.

Croyez à ma sincère affection.

Joséphine REVOL (11 ans)

Forget, Sask

Chère Demoiselle,

Nous avons de l'école depuis le 29 août. Nous avons perdu notre bonne institutrice qui était Sœur Marie Ludovic. Celle que nous avons maintenant s'appelle Sœur Marie Céline. Je pense qu'elle était l'institutrice de Mlle Emilienne Deschambault. Elle est bien bonne pour nous: elle nous fait faire des jeux tous les vendredis, ça fait déjà trois fois que je gagne le prix des jeux.

Nous allons avoir une exposition à l'école ici, et presque toutes les filles font du crochet. Moi, j'ai commencé hier. Je ne travaille pas beaucoup à la maison, seulement à l'école. Je suis dans le septième grade en anglais et dans la première division en français. J'aime beaucoup quand c'est le temps du catéchisme, parce que la Sœur donne des bonnes notes à ceux qui le savent bien. J'irais bien aller à Prince Albert pour faire votre connaissance.

Je pense que ma lettre est assez longue pour aujourd'hui.

De votre amie,

Marie [illegible] (11 ans)

Les petits Canadiens et Canadiennes qui ont, comme Mlles Maria et Joséphine, de bonnes religieuses pour institutrices sont bien privilégiés. Je suis heureuse de voir combien tous mes jeunes correspondants qui partagent le même bonheur l'apprécient et savent en profiter.

Ma petite amie Joséphine a trouvé dans son coeur si bon et si affectueux des choses exquises qui me sont allées tout droit à l'âme. Merci surtout pour le pieux souvenir. On n'a guère de mérite, vraiment à travailler un peu, quand on est ainsi soutenue par l'affection et les prières de ses petits amis.

La Directrice

LETTRE DE PARIS

L'ÉPREUVE

Le mot *épreuve* est un des plus riches et des plus profonds de notre langue. Il est rempli d'un grand sens surnaturel et, en même temps, il reflète une expérience consommée. Par étymologie, cette expression désigne ce qui éprouve, c'est-à-dire ce qui démontre la qualité, la force, la vertu d'un être, un artisan éprouve son outil, pour s'assurer des services qu'il en peut attendre, comme un supérieur éprouve son subordonné, pour se rendre compte des missions qu'il peut lui confier. Mais, par dérivation, on donne ce nom [illegible] à tous les accidents qui [illegible] un homme: une maladie, un deuil, une perte d'argent. [illegible] commun appelle également [illegible] toutes ces douleurs [illegible] tristesses.

[illegible] la clairvoyance et l'ac[illegible] ont reconnu cette [illegible] vérité de l'ordre spirituel, [illegible] que la constance et l'énergie [illegible] âme s'affirment surtout [illegible] chagrins, les souffrances [illegible] convenues.

[illegible] on croyait solide et courageux [illegible] révèle, en face du malheur, [illegible] et lâche. Tel autre, [illegible] qu'une légèreté su[illegible] un effacement timide [illegible] de frivolité ou de mol[illegible] à l'heure du péril [illegible] comment, plein de res[illegible] donné. L'épreuve a [illegible] fond des âmes.

[illegible] appliquer, à ce [illegible] aux vers que les [illegible] d'absence inspiraient à [illegible] poètes.

[illegible] est à l'amour ce qu'est au feu le vent: [illegible] le petit et ranime le grand.

De même l'épreuve: elle abat les [illegible] médiocres et exalte les [illegible] élancées.

La guerre, pour un peuple, est [illegible] décisive, et surtout la guerre totale et prolongée, telle que nous la subissons: celle qui prend, par quelque côté, tous les citoyens et qui, des années durant, [illegible] toutes les heures. Une nation veule et disjointe en est achevée [illegible] au pays robuste et compact en est reconstitué.

C'est ce phénomène qui se vérifie en France. L'épreuve redoutable [illegible] surtout éprouvé notre [illegible]. Elle a fait connaître au monde, à nous-mêmes, les trésors insoupçonnés, ou plutôt oubliés, que nous portions dans nos âmes. Plus elle dure, plus nos énergies se redressent et notre union se resserre. Les difficultés les plus dangereuses et les angoisses les plus cruelles, au lieu de nous terrasser, nous provoquent à réagir; au lendemain des minutes alarmantes, nous nous sommes retrouvés plus résolus. De même les éléments nocifs et malsains, qui pouvaient encombrer notre organisme national, au lieu de nous empoisonner, soulèvent en nous des nausées qui les expulsent. Et, si certaines individualités, certaines fractions s'obstinent encore aux funestes errements de l'avant-guerre, elles n'aboutissent, en fin de compte, qu'à s'aliéner, de plus en plus, l'estime et la sympathie de l'opinion.

Ce qui atteste, avec plus d'évidence, la qualité de l'âme française, c'est qu'elle s'améliore et se perfectionne en raison directe de la gravité de l'épreuve. Le moral est plus solide et plus haut, sur le front qu'à l'arrière, dans les régions envahies et dans les camps de prisonniers, que parmi la liberté des provinces éloignées du feu.

Il suffit de causer avec des gens du Nord, rapatriés depuis quelques mois ou plus ou moins informés du sort de leurs concitoyens, pour prendre une idée très élevée de la patience et de la sérénité que ces malheureux conservent au sein des pires souffrances, physiques et morales. L'épreuve qui, pour certaines âmes, est une tentation si terrible, est, pour la plupart d'entre eux, une grâce de choix.

De même chez nos pauvres prisonniers, pour qui les mauvais traitements, les dures conditions de vie, la nourriture insuffisante et misérable accroissent lourdement le poids de la captivité. Que de grandeurs morales et religieuses, au milieu de ces hommes! Et si, les camps d'Allemagne, il nous reviendra, hélas! bien des corps débiles et des santés affaiblies, quel puissant et bienfaisant contingent de volontés lucides et généreuses animeront, féconderont ces organismes fatigués!

Je viens de lire un bien édifiant témoignage, à ce propos, dans une de ces innombrables publications pieuses qui trouvent, dans le peuple de France, un public toujours fidèle et empressé. Sans doute, il y a de grandes inégalités dans ces revues et dans ces bulletins; mais leur diffusion extraordinaire atteste, au moins, le goût très vif et très répandu parmi nous, des lectures surnaturelles. L'organe dont je parle, *Hostia*, rédigé par *l'Apostolat de la prière* et destiné à promouvoir le culte et la pratique de l'Eucharistie, est un des plus substantiels et des plus sérieux. Le document qu'il a donné, dans un de ses derniers numéros, concerne un camp de prisonniers et est signé par un prêtre qui fut, plusieurs mois de suite, interné dans ce camp. Ce prêtre expose comment la Communion fréquente,— et pour un grand nombre de soldats la communion quotidienne— a été mise en honneur au milieu de ces captifs. Abandonnés longtemps de tout secours religieux, ces malheureux, à force de persévérance, obtinrent un prêtre français et, quelque temps plus tard, un baraquement propre à servir de chapelle aux différents cultes. Et là, des retraites, des triduums eucharistiques s'organisent, aboutissant à la constitution d'une liste de communiants. Quelques individus s'y agrégèrent seuls au début; peu de mois après, quand le signataire de l'article fut rapatrié, le nombre des adhérents atteignait la centaine. Ils ne formaient point la masse, évidemment, pas même la majorité, mais c'était une élite fervente et agissante, étendant chaque jour davantage son influence et ses conquêtes, une élite où se comptaient plusieurs convertis et, surtout, bon nombre de perfectionnés. L'un d'eux, malgré le chagrin de la séparation, qui le retenait si loin d'une petite famille aimée tendrement, déclarait bien haut que cette épreuve était l'une des grâces les plus précieuses de toute sa vie.

De ce témoignage, il convient de rapprocher celui que nous apportait, voici quelques semaines, l'organe officieux du Saint-Siège, *l'Osservatore romano*.

Le journal romain, rendant compte de la visite accomplie à Interlaken, le 15 Août, par Mgr Maglione, représentant pontifical à Berne, admire hautement la foi et la piété des internés français.

A Interlaken, en effet, sont concentrés un grand nombre d'internés de l'Entente, en particulier 5 à 600 Français, la plupart officiers.

Ces Français firent, au délégué du Pape, un accueil plein d'empressement et de respect. Mais ils ne se bornèrent pas à lui témoigner une déférence courtoise: ils lui montrèrent aussi la réalité et la vivacité de leurs sentiments religieux. Quand, le matin du 15 Août, Mgr Maglione célébra le Saint-Sacrifice, presque tous, affirme *l'Osservatore*, s'approchèrent de la Table Sainte. Pour chanter l'Office, il n'y eut point d'autre chœur que celui que formaient ces soldats.

Le journal du Saint-Siège rappelle, en terminant, que cette occasion ne fut pas la seule où les internés manifestèrent ainsi, publiquement, leur fermeté chrétienne. On n'a pas encore perdu, remarque-t-il, le souvenir de la procession du Saint-Sacrement, la première dont les rues d'Interlaken aient été le théâtre, depuis le temps de la Réforme, et où l'on vit les internés porter des cierges et chanter des cantiques. "L'église, ajoute enfin *l'Osservatore romano*, est très fréquentée par eux, surtout de la part des officiers français: beaucoup s'approchent très souvent des sacrements et plusieurs reçoivent la Sainte Communion quotidiennement."

Que pourrais-je ajouter à un témoignage venu de si haut et formulé en termes si nets?

N'est-il pas évident que si la Providence *éprouve* la nation française, c'est à la manière dont le métal pur et fort est *éprouvé* par le feu, pour que sa puissance éclate au grand jour et qu'il reçoive une forme nouvelle et plus brillante!

François VEUILLOT

—o—

Sur le front autrichien après l'armistice

Les observateurs militaires disent que la retraite de Russie, sous Napoléon, n'était rien, comparée aux souffrances des troupes austro-hongroises abandonnant le champ de bataille pour regagner l'intérieur du pays, après la signature de l'armistice. Des masses considérables d'hommes attendaient de longues heures pour avancer de quelques centaines de verges et s'arrêter de nouveau, sur une route jonchée de cadavres de chevaux, de canons, de fusils, d'automobiles et de chariots brisés. Un grand nombre sont morts de fatigue et de faim. Les Italiens ont fait tout ce qu'ils ont pu pour leur porter secours en provisions.

Les troupes autrichiennes étaient sans direction, allant ici et là comme des troupeaux de moutons. Des brigades entières se trouvaient sans leurs officiers, ceux-ci ayant reçu l'ordre de se rendre séparément aux camps de concentration.

La découverte de pamphlets révolutionnaires russes, imprimés en Allemagne, dans le courrier d'un ambassadeur russe à Berlin, est probablement la cause de la cessation des relations diplomatiques entre l'Allemagne et le gouvernement de Soviet.

—o—

Il va falloir nourrir nos ennemis d'hier

L'Amérique et les Alliés élaborent des plans de coopération afin de fournir aux populations civiles des contrées ennemies des vivres et les articles de première nécessité.

Le représentant américain à Versailles, au conseil de guerre suprême, a câblé que le conseil a décidé de fournir aux Autrichiens, aux Bulgares, aux Turcs, les aliments requis.

Il y a en Europe une population globale de 250 millions à qui nous devons continuer de donner notre surplus pour les empêcher de mourir de faim.

Le programme exécuté par le [illegible] Conseil des vivres interallié, demande que l'Amérique exporte aux Alliés, 17,500,000 de tonnes de nourriture, l'an prochain.

Avec la nécessité d'aider à nourrir les civils du centre de l'Europe, on estime qu'un minimum de 5,000,000 de tonnes devront être ajoutées à cette quantité, bien que la cessation de la guerre pourrait aider à augmenter la production européenne, l'an prochain.

M. Borden en route pour la conférence de la paix

Sir Robert Borden, mandé en toute hâte en Angleterre par M. Lloyd George pour prendre part à la conférence de la paix, est parti immédiatement, MM. George Foster, Arthur Sifton et plusieurs autres personnages représentant les différents départements de l'administration accompagnent le premier ministre pour lui prêter assistance dans sa mission.

Durant l'absence de M. Borden, M. Thomas White remplira les fonctions de premier ministre, M. N. W. Rowell sera secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures: M. A. K. McLean remplacera M. Foster au ministère du Commerce et M. J. D. Reid agira comme ministre des Douanes en remplacement de M. Arthur Sifton.

Les républicains l'emportent aux Etats-Unis

Des élections ont eu lieu le 5 novembre dans presque tous les Etats de l'Union pour des représentants au Congrès ou au Sénat. La lutte a été très chaude entre démocrates et républicains. Les deux anciens présidents Roosevelt et Taft se sont réunis pour combattre la politique de Wilson. Les républicains l'ont emporté par une faible majorité au Sénat, au Congrès, ils conservent la majorité qu'ils avaient déjà.

Des terres pour les vétérans

Dans une lettre au premier ministre du pays, M. R.-M. Stewart, secrétaire-trésorier de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, sollicite l'appropriation des terres inoccupées, présentement détenues sans culture par les chemins de fer, les compagnies d'immeubles et les spéculateurs, au bénéfice des soldats qui voudront retourner à la terre après la guerre.

Le secrétaire rappelle la promesse faite aux troupes expéditionnaires qui pouvaient à leur retour et licenciement bénéficier d'un octroi de 160 acres de terre avec un fonds initial pour en commencer l'exploitation, et se demande si le gouvernement se propose d'acquérir ces terres de manière à combler les désirs des spéculateurs, qui se débarrasseront de leurs immeubles inutiles à des prix exorbitants, ou bien s'il les obtiendra à des conditions qui n'imposeront point un fardeau aux contribuables canadiens en général.

M. Stewart demande de répartir une taxe spéciale sur les terres qui n'auront pas été mises en culture d'ici à dix ans. Il invoque comme motif, la législation spéciale imposée aux oisifs: tous les sans-travail sont punis tandis que les spéculateurs qui retiennent des milliers et des milliers d'acres de très bonne terre sans culture, ne sont aucunement molestés. Et cependant il est d'importance vitale que les ressources agricoles du Canada soient pleinement exploitées.

NOTRE FEUILLETON

L'abondance des matières nous a obligés pour cette semaine à remettre notre feuilleton.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WAUCHOPE, Sask.

Le 31 octobre, un service funèbre a été célébré dans notre église pour le repos de l'âme de M. Antoine Saive, mort en France des suites de ses blessures. Ce vaillant jeune homme, qui a encore quatre de ses frères au front, a dû souffrir le martyre: il a eu un bras arraché par un éclat d'obus. A sa famille nous offrons nos sincères condoléances.

—M. Léon Véry a eu la grande douleur d'apprendre que sa mère et une de ses soeurs ont trouvé la mort dans le naufrage de la "Princess Sophia."

Jusqu'à présent nous n'avons pas lieu de nous plaindre de la grippe qui exerce ses ravages dans les villages environnants et semble vouloir nous épargner. Il est vrai que nous prenons nos précautions. A part les magasins, tout est fermé.

—o—

DUCK LAKE, Sask.

La température est magnifique. En dépit du beau soleil, la grippe sévit sans merci. Les cas se comptent par centaines à la ville et dans les campagnes. Toutefois il n'y a pas eu un seul décès jusqu'à aujourd'hui.

Les écoles sont fermées et les internes du couvent de la Présentation ont été renvoyées dans leurs familles. Il n'y a pas d'offices publics à l'église, et les autres lieux de réunion sont aussi fermés.

Le R. P. Tessier, curé, vient d'être nommé à la cure de St Paul des Métis, Alberta. Il emporte l'estime et les justes regrets des paroissiens qui ont bénéficié deux ans des solides enseignements qu'il leur a donnés du haut de la chaire, et de l'initiative qu'il a su prendre dans les causes d'éducation ou de patriotisme. Son successeur est le P. Husson, O.M.I., un vétéran parmi les missionnaires du Nord-Ouest, qui, il y a quarante-trois ans, faisait partie d'une des premières caravanes partant de Winnipeg pour les missions du Nord. Voyage de 900 milles qu'il fit entièrement à pied! Le Rev. Père jouit encore d'une excellente santé.

—o—

SIMPSON, Sask.

M. et Mme David Charbonneau ont eu la douleur de perdre leur fils bien-aimé, Elzéar, âgé de 25 ans. Il est mort le 30 octobre, au milieu de sa famille et de M. l'abbé Pierre de Young.

Le défunt, quoique bien jeune, a souffert toute sa vie, étant victime de cette terrible maladie, l'asthme.

La cause de sa mort fut un rhume qui s'est jeté sur ses poumons. Il a tout souffert avec résignation, sans une plainte.

Il fut inhumé le jour de la Toussaint près de la petite église catholique. C'est le premier catholique décédé dans cette petite paroisse. Son service fut chanté le jour des morts parmi un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient: Joseph Charbonneau, Exenopha Charbonneau et Georges Charbonneau, tous trois cousins du défunt, Ernest et Hector, frères du défunt, et Eugène Choinière.

Le défunt laisse pour pleurer sa mort, outre son père et sa mère, sa grand'mère Trepanier, cinq frères et six soeurs, tous résidant à Simpson.

Nos sincères condoléances à la famille.

—o—

LAFLECHE, Sask.

Dernièrement, nous avons eu une belle mission prêchée par le R. P. Sorrel, M.S. L'église était bondée de monde matin et soir. Le jeudi et le dimanche ont eu lieu de magnifique et touchantes fetes d'enfants. Près de mille communions ont été distribuées et une Société des Dames de Ste Anne a été établie. La Congrégation des Enfants de Marie compte maintenant 50 membres.

—Le comité d'eglise reçoit des souscriptions pour la construction d'une église nouvelle. Il a déjà reçu plus de $5000.00 en trois semaines.

—Le bazar est renvoyé aux 10, 11, et 12 décembre, à cause de l'épidémie.

—Quoique la grippe nous ait épargnés jusqu'ici, comme elle fait rage autour de nous, les écoles ont été fermées et les offices de l'église réduits au strict minimum.

—La dernière assemblée de l'A.C.F.C. a manqué de conférenciers à cause de la grippe.

—A l'assemblée précédente, nous avons eu une belle conférence donnée par M. Soury Lavergne de Meyronne.

—o—

DOLLARD, Sask.

—L'épidémie de l'influenza, qui sévit un peu partout, ne nous a pas épargnés. Heureusement, nous n'avons jusqu'ici que deux victimes à enrégistrer: MM. Jos. Trudeau, et Euclide Bouffart. Les autres malades sont tous actuellement dans un état très rassurant.

M. l'abbé J. B. Riou, notre nouveau Curé, inspire une telle confiance qu'on aime à le voir au plus tôt près des malades en un certain danger. Sa bonne humeur, ses paroles de pieux espoir, ses conseils de sage prudence laissent toujours de consolantes impressions. Heureuse de son arrivée, la paroisse entière souhaite de le garder encore longtemps à sa tête, tant pour assurer ses développements nécessaires et bien désirés, que pour pouvoir lui témoigner mieux dans l'unanimité, sa respectueuse et sincère sympathie.

—o—

GRAVELBOURG, Sask.

La grippe a fait des siennes dans notre petite ville comme ailleurs. Moindre qu'en certains coins de la province, elle a semblé s'attarder avant de s'attaquer à nous. Car pour un laps de temps considérable il n'y eut qu'un nombre assez restreint de malades à la Salle St-Jean-Baptiste, qui sert d'hôpital temporaire. Notre jeune société d'élite, pleine de zèle et de dévouement, en voyant l'épidémie envahir notre ville, a de suite mis à sa disposition l'unique salle où se réunissaient ses membres sous la tutelle de leur pasteur. La charité est toujours récompensée: "Qui donne aux pauvres, prête à Dieu." Et cet acte qu'elle vient de faire aura peut-être pour effet d'accroître les membres en même temps que le succès pour la bonne entreprise de l'Oeuvre.

La première victime de l'épidémie a été Mlle C. Provencher. Depuis, la maladie a pris de l'envergure, mais pas tant qu'on le croit peut-être, car depuis le début, 40 au plus ont été atteints. Les 5 et 6 novembre, cinq des Gravelbourgeois sont morts des suites de l'influenza.

Leur sépulture eut lieu peu de temps après dans notre nouveau cimetière catholique, car on n'ignore pas que Gravelbourg a transporté son ancien cimetière catholique à mille verges environ de la ville. Placé sur une élévation, il domine la plaine, et les morts semblent heureux de lancer un dernier adieu aux leurs avant de s'approcher de leur demeure éthérée.

Mlle C. Provencher avec Mme Goulet, morte à l'âge de 87 ans, mais pas des suites de la grippe, ont été les deux premières enterrées dans le nouveau cimetière.

L'ancien cimetière se trouvant sur le terrain du collège, on va transporter à leur nouvelle demeure les restes mortels de ceux qu'il a gardés pendant plusieurs années.

Que la Paix du Christ les accompagne!

Le collège de Gravelbourg, comme les collèges de l'Est, se trouve contraint de fermer ses portes à la gente écolière pour cause de la grippe. Ainsi l'a déclaré le Conseil d'Hygiène de la ville.

Il lui tarde de mettre en mouvement tous ces jeunes coeurs épris de patriotisme pour la belle cause canadienne-française. Puisse Dieu couronner son oeuvre de succès!

—o—

MONTMARTRE, Sask

La grippe a fait ses ravages à Montmartre et a forcé les autorités à ouvrir une salle d'hôpital dans l'école, où quelques patients sont sous les soins du Dr Lavoie qui se multiplie pour répondre aux nombreux appels. Le fléau semble diminuer.

Nous avons à enregistrer la mort de deux enfants de MM. Aubin et Monette. M. Baldwin et Mlle Elsée McCall ont aussi succombé. Mlle. McCall comptait beaucoup d'amis parmi nous, et sa mort est bien regrettée.

M. l'abbé A. Therriault est remis d'une attaque sérieuse de grippe et se porte mieux maintenant.

Notre église sera terminée dans deux semaines et les paroissiens ont bien hâte d'entendre chanter la magnifique messe préparée pour l'ouverture.

—Il se fait un mouvement parmi le Cercle local de l'A.C.F.C. pour contribuer à la propagande du *Patriote*. Nous espérons voir le nom de Montmartre bientôt sur la liste.

MM. Jacques ont loué les terres de M. Salomon Léveillé, qui doit partir pour l'Est.

M. Arthur Boyer a vendu ses propriétés et son bureau à M. J. Lacoursière, avocat.

M. Boyer s'en va à Battleford.

M. Daoust a vendu à M. Robert sa ferme au nord du village.

M. J. Desautels a acheté la terre de M. Paul Arsenault.

Le village a érigé une station du service de l'eau en face de la gare.

M. Albert Painchaud menace de poursuivre le village au montant de $1.500 pour accident arrivé à un de es enfants dans les rues du village.

Nous espérons que le C.N.R. se décidera à nous donner un nombre de chars suffisant pour expédier la récolte avant l'hiver.

M. Nap. Lacasse est revenu parmi nous et conduit lui-même son hôtel

Le clergé du diocèse de Régina est éprouvé par l'épidémie

Les deuils se multiplient dans l'archidiocèse de Régina. Quatre prêtres et une religieuse ont déjà succombé à l'épidémie de l'influenza. La première victime fut le R. P. Suffa, O.M.I., curé de Ste Marie, de Régina, et cette semaine nous avons la douleur d'apprendre la mort du R. P. Libert, de M. l'abbé Boivin, de M. l'abbé Huot, et de la supérieure des Soeurs Dominicaines de l'archevêché.

L'épidémie sévit dans presque toutes les paroisses et il y a plusieurs mortalités.

Monseigneur l'archevêque de Régina a lui-même été malade quelques jours de l'influenza, mais la santé de Sa Grandeur est maintenant bien rétablie.

L'anniversaire de consécration épiscopale de Sa Grandeur n'a pu, dans les circonstances, être marquée par aucune célébration à raison de l'épidémie et des deuils qui affligent profondément le coeur si sensible et si bon du vénérable archevêque.

—o—

Les victimes de la grippe dans l'Ouest

Legal, Alberta, 2.—M. Louis de Gonzague Carignan, gérant de la Banque d'Hochelaga, a succombé des suites de la grippe, après dix jours de maladie.

Natif de Lachine, P.Q., le défunt était venu dans l'Ouest il y a quelques mois pour refaire sa santé. Sa grandeur d'âme lui a conquis en peu de temps l'estime de ses compatriotes.

Il laisse, à Lachine, sa vieille mère, ses frères et ses soeurs.

Le Dr T. J. Rousseau, de Provost, Alberta, est mort de la grippe espagnole après quelques jours de maladie. Il avait été médecin dans le 233e bataillon canadien-français et était gradué de l'Université Laval. Il laisse sa femme, née Flora Bourgeois, et deux petites filles.

Mlle Cécile Provencher, fille de M. et Mme Joseph Provencher, P.Q., est décédée le 26 octobre dernier, à Gravelbourg, Sask., à l'âge de 22 ans et 10 mois. Elle a succombé après deux jours de maladie, aux suites de la grippe espagnole.

—o—

La grippe espagnole à l'asile de North Battleford

Pendant deux semaines la grippe espagnole a sérieusement menacé l'asile des aliénés à North Battleford. L'établissement renferme un bon nombre de patients âgés et d'autres dont la condition physique les rendait particulièrement susceptibles aux effets de la maladie.

Sur une population totale de 1000 personnes, en comprenant les aides et leurs familles, il y a eu 100 cas d'influenza et 23 morts, dont 20 parmi les aliénés. Cinq ou six seulement étaient des personnes d'une constitution robuste, les autres étaient âgées ou débilitées.

Presque tous ces cas se sont déclarés dans les cinq premiers jours de l'épidémie. Le danger est maintenant conjuré et l'on croit qu'il n'y aura pas de nouvelle mort.

—o—

La grève des téléphones est terminée

L'épidémie de la grippe espagnole a eu pour heureux résultat de mettre fin à la grève des téléphones de la Saskatchewan en facilitant l'entente entre les employés et le gouvernement. Les grévistes ont accepté l'offre de M. Dunning de retourner au travail immédiatement, à laquelle condition ils seront payés pour le temps perdu. Cette offre exceptionnelle, qui ne doit pas être considérée comme un précédent, a été faite à cause de l'épidémie. La question des salaires sera mise à l'étude aussi vite que possible.

—o—

WHITE STAR, Sask.

A cause de l'épidémie de grippe, nous avons décidé de remettre à plus tard notre "Journée des Ecoles" qui devait avoir lieu le 24 novembre. Il n'y aura pas de messe ce jour-là, comme il avait d'abord été annoncé.



AVIS

Loi du Service Militaire, 1917

EMPLOI D'HOMMES EN CONTRAVENTION AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Les règlements suivants, récemment approuvés par le Gouverneur Général en Conseil, imposent à chaque patron l'obligation sévère de S'ASSURER QUE CHACUN DE SES EMPLOYÉS D'ÂGE ET DE CONDITION MILITAIRES A EN SA POSSESSION LES DOCUMENTS PROUVANT QU'IL EST EN TOUS POINTS EN RÈGLE AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Un patron qui est accusé d'avoir à son service un insoumis doit être en mesure de prouver QU'IL A EXAMINÉ, lorsque l'employé en question est entré à son service, LES DOCUMENTS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES et qu'il a été établi d'une manière raisonnable et à sa satisfaction que l'homme était en règle avec la Loi du Service militaire. Il doit être clairement entendu que les Certificats d'Enregistrement national, émis le 22 juin 1918, lors de l'enregistrement général, ne définissent en aucune manière la position d'un homme vis-à-vis de la Loi du Service militaire.

RÈGLEMENTS.

106.—Toute personne qui emploie ou garde à son service un homme qui a déserté, ou est absent sans permission de la Force Expéditionnaire Canadienne, ou en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire que lui imposent la Loi ou les Règlements, ou toute proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de cet emprisonnement et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'après enquête LES PAPIERS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES À L'HOMME AINSI EMPLOYÉ OU RETENU À SON SERVICE ONT ÉTÉ SOUMIS ET EXAMINÉS, et qu'il a été établi à sa satisfaction, après cette enquête, que l'homme n'était pas un déserteur, ou n'était pas absent sans permission du service militaire, ou en contravention avec aucune des obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

106 A.—Toute personne QUI RECÈLE, OU CACHE, OU DE TOUTE AUTRE MANIÈRE AIDE UN HOMME QUI A DÉSERTÉ, OU EST ABSENT SANS PERMISSION DE LA FORCE EXPÉDITIONNAIRE CANADIENNE, ou est en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire que lui imposent la Loi ou les Règlements, ou toute autre proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de cet emprisonnement et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'elle ne savait pas et qu'elle n'avait aucune raison de croire que l'homme qu'elle recélait, ou cachait, ou aidait était un déserteur, ou était absent des forces sans permission, ou qu'il était en contravention avec les obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.

PRINCE-ALBERT

Terrible accident d'automobile
Trois tués, un blessé

La journée de lundi, en grande partie, consacrée aux réjouissances publiques, s'est terminée par un épouvantable accident qui a plongé dans le deuil l'une des familles les plus estimées de Prince-Albert et jeté dans la consternation toute la population franco-canadienne.

Joseph et Ernest de la Gorgendière et J. B. Leslie ont trouvé la mort dans une collision entre une automobile dans laquelle ils se trouvaient et le train venant du sud, au moment où il entrait en gare, à 8 h. 20. Hubert de la Gorgendière a été grièvement blessé.

Les trois frères de la Gorgendière sont les fils de Mme C. de la Gorgendière dont le mari, mort il y a quelques années, avait été longtemps greffier de la Cour et consul de Belgique. Joseph, âgé de 32 ans, était marié et père de trois jeunes enfants. Ernest, âgé de 23 ans, était employé à la Banque du Commerce.

J. B. Leslie, la troisième victime, était également un employé de la Banque du Commerce; ses parents habitent Swan River, Man.

Joseph de la Gorgendière est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital. Ernest a succombé environ une demi-heure après être rendu à l'hôpital, et J. B. Leslie une demi-heure plus tard. Hubert de la Gorgendière est dans un état critique; on conserve cependant l'espoir de le sauver.

Personne ne semble savoir au juste comment ce terrible accident est arrivé. On pense que l'automobile, conduite par Joseph de Gorgendière, descendait l'avenue centrale à une allure très rapide, dans le but de traverser la voie ferrée avant l'arrivée du train et est venu se briser contre la locomotive, projetant violemment ses occupants dans la rue.

La famille de la Gorgendière a été profondément affligée depuis trois ans, au cours desquels elle a déjà perdu M. de la Gorgendière père et un fils, mort sur le champ de bataille en France. Un autre fils, Alexandre, est dans l'armée en France, un second est prisonnier de guerre en Allemagne. Le fatal accident de lundi plonge de nouveau la famille dans un deuil cruel auquel s'associent ses nombreux amis.

Nous prions Mme C. de la Gorgendière et Mme Joseph de la Gorgendière de d'agréer nos respectueuses condoléances.

—————o—————

La nouvelle de l'armistice

La nouvelle de la signature de l'armistice, parvenue à Prince-Albert lundi à 2 h. du matin, a été immédiatement portée à la connaissance du public par la sirène du poste des pompiers et celles des locomotives du C. N.R. Une parade s'est improvisée dans les rues pour fêter le joyeux événement. Par proclamation du maire, l'après midi a été déclaré fête civique. Une grande animation n'a cessé de régner dans la ville; les drapeaux flottaient partout et de nombreuses automobiles pavoisées sillonnaient les rues. En dépit des deuils causés par la guerre et par l'épidémie de grippe espagnole, tous les visages reflétaient la joie et le contentement.

—————o—————

Toujours la grippe espagnole

La grippe espagnole sévit toujours et continue de faire des victimes journalières. C'est le district environnant qui semble le plus atteint pour le moment et la situation est particulièrement grave en certains endroits par suite du manque d'assistance médicale. On assure cependant que l'épidémie commence à décroître et qu'elle sera complètement enrayée d'ici peu.

Nous sommes heureux d'annoncer que ceux de nos compatriotes qui ont dû payer leur tribut à la maladie courante sont tous ou entièrement rétablis ou en bonne voie de guérison.

Le R. P. Panhaleux, bien que non sorti encore de l'hôpital, est aussi bien que possible à l'heure actuelle.

M. Jules Casgrain, dont l'état a inspiré pendant quelques jours de vives inquiétudes, est presque sur pied maintenant. Mme Casgrain, Mme Carrier, M. et Mme Baril, Mlle Delorimier sont également rétablis.

MM. J. E. Arpin, J. P. Daoust, Alphonse Côté, W. Normandin, ont pu reprendre leurs occupations après avoir gardé la chambre pendant plusieurs jours.

M. Brodeur, de la Banque d'Hochelaga, est encore à l'hôpital, mais l'on espère qu'il se remettra rapidement.

Mme A. Turgeon, femme de l'honorable Turgeon, de Régina, est tombée malade pendant qu'elle était en visite ici chez des amis. Elle a été transportée à l'hôpital de la Sainte Famille où elle prend du mieux.

Enfin le dernier atteint est M. Hansen, dont l'état était considéré comme assez grave hier.

—————o—————

—L'exposition de semences et de volailles et l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de Prince-Albert, qui avaient été fixées aux 22 et 23 novembre, sont renvoyées aux 13 et 14 décembre, à cause de l'épidémie d'influenza qui sévit dans tout le district. On espère qu'à cette date l'épidémie aura complètement disparu et qu'il sera possible d'avoir une meilleure exposition.

— M. Motherwell, ministre de l'Agriculture, a informé le secrétaire de la municipalité rurale de Buckland qu'il serait à Prince-Albert le 20 novembre, dans le but de discuter avec les fermiers intéressés la question des animaux en liberté.

—Depuis plusieurs jours des glaçons flottent sur la rivière et l'on s'attend à ce qu'elle soit complètement prise d'un moment à l'autre.

Lettres au "Patriote"

A propos des Chevaliers de Colomb

Monsieur le Directeur,

C'est avec surprise que j'ai lu dans votre numéro du 23 octobre une lettre concernant les Chevaliers de Colomb signée J. P. Giroux, 10207, 113ème Rue, Edmonton.

Comme cette lettre peut donner l'impression que j'en suis l'auteur, je tiens à vous dire que cette missive adressée au *Patriote* est un "faux" commis à votre détriment par un individu qui a abusé de votre bonne foi. Il n'y a personne du nom de J. P. Giroux demeurant sur la 113ème Rue à l'adresse indiquée. Comme vous n'avez pas contrôlé l'origine de la lettre en question, vous êtes tombé dans le piège d'un fumiste. Je le regrette beaucoup, mais je tiens à faire cette mise au point, n'étant pas l'auteur de la lettre en question.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Léonidas-A. GIROUX,
Prés. Provincial des C. de C. d'Alberta.



R. S. LAKE,
Lieutenant Gouverneur

CANADA:
Province de Saskatchewan

GEORGES V, par la grâce de Dieu Roi du Royaume Uni de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques d'outre-mer, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront. SALUT:

PROCLAMATION
T. A. COLCLOUGH
Procureur général assistant

ATTENDU que Notre Conseil exécutif a eu en considération un rapport du Président du Conseil daté du 5 novembre 1918, établissant qu'en vue de la nature sérieuse de l'épidémie d'influenza existant actuellement dans toutes les parties de la province et de l'extrême difficulté que l'on éprouve à localiser et à suivre les traces des cas de maladie, il est essentiel que tous les citoyens de la province aident par tous les moyens en leur pouvoir à empêcher la propagation de cette dangereuse maladie et donnent toute l'assistance qu'ils peuvent aux personnes déjà affligées. Des cas ont été rapportés de nombre de points en Saskatchewan de maisons où les habitants ont été malades d'influenza pendant plusieurs jours avant la visite de voisins et dans quelques cas la mort est venue avant qu'on fût informé de la maladie. La sérieuse situation dévoilée par de tels rapports suggère la nécessité pour toute personne de visiter ses voisins aussi fréquemment que possible pendant ces jours d'épreuve afin de se rendre compte s'il sont bien et de s'arranger pour leur donner assistance et secours si c'est nécessaire. D'après les cas déjà découverts, il est évident qu'en pensant un peu à ses voisins on peut éviter beaucoup de souffrances et parfois de véritables tragédies.

SACHEZ DONC que par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, par cette proclamation, nous demandons au peuple de notre province de Saskatchewan.

(1) De visiter ses voisins fréquemment pendant la durée de l'épidémie:

(2) De donner toute l'assistance possible;

(3) De rapporter aux autorités compétentes du district les cas de maladie découverts.

(4) Et en général de coopérer par tous les moyens possibles à combattre les ravages de l'épidémie qui a déjà causé tant de grandes souffrances et douleurs dans notre province.

Et qu'en outre tous les préfets municipaux, maires, conseillers et personnes remplissant une charge publique quelconque se fassent un devoir d'intéresser la population de leur district à voir à ce que tout effort soit fait pour apporter la cordiale coopération nécessaire, si l'on veut obtenir les résultats désirés.

DES PRÉSENTES tous nos chers sujets de notre dite province et tous les autres que cela peut concerner sont requis de prendre avis et d'agir en conséquence.

EN TÉMOIGNAGE DE QUOI nous avons fait apposer ci-dessous le grand seau de notre province.

TÉMOIN SON HONNEUR RICHARD STUART LAKE, Commandeur de notre Ordre très distingué de Saint Michel et Saint Georges, lieutenant-gouverneur de notre province de Saskatchewan, dans la ville de Régina, dans notre dite province, ce cinquième jour de novembre, dans l'année de Notre Seigneur mil neuf cent dix-neuf et dans la neuvième année de notre règne.

Par ordre,
W. W. AMOS,
sous-secrétaire provincial.

MARCHE AUX BESTIAUX
de Winnipeg

PORCS—

Truies	$14.00
Verrats	$13.00
Légers	$17.00
De choix	$18.00

BOUVILLONS—

Pesants de choix	$11.75 à $12.50
Assez bons	$10.50 à $11.25

VACHES—

De choix pour boucherie	$8.00 à $8.50
Passables	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$6.00 à $6.25
Conserve	$5.00 à $5.25
Laitières	$75.00 à $110.00

GENISSES—

De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
De choix pour élevage	$6.00 à $6.50
Passables	$5.50 à $6.00

ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—

De choix, pesants	$9.00 à $9.50
De choix légers	$7.00 à $7.25

TAUREAUX—

De choix	$6.50 à $7.00
Bons	$6.25 à $6.50
Ordinaires	$5.50 à $6.00

BOEUFS—

De choix	$7.50 à $8.00
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50

VEAUX—

De choix, légers	$8.00 à $9.00
De choix, pesants	$7.00 à $8.00

BREBIS ET AGNEAUX

Agneaux de choix	$14.50 à $15.00
Brebis	$11.00 à $12.50
Béliers	$13.00 à $14.00

D. COUGHLIN & CO

MARCHE AUX BESTIAUX
de Prince-Albert

Bouvillons de choix à partir de 1.200 livres	13c
Bons bouvillons de boucherie de 1.100 à 1.200 livres	11c à 12c
Bouvillons de boucherie moyens de 900 à 1000 livres	8 à 9c
Bouvillons à engraisser	9 à 9½
Bouvillons maigres	6 à 8½
Génisses de choix	7½ à 8
Bonnes génisses de boucherie au-dessous de 1000 livres	7 à 8½
Vaches de choix au-dessous de 1000 livres	7 à 8
Vaches moyennes	6 à 7c
Bœufs de choix	7¼ à 7½
Bœufs communs	5 à 7c
Taureaux	5 à 6½
Verrats de choix	5 à 7
Verrats communs	5 à 6½
Porcs	17
Veaux	7 à 8
Béliers	11 à 12c
Brebis	10 à 11c
Agneaux	10 à 14c

VOLAILLE.—

Poulets du printemps	29c
Poules	18c
Coqs	12c

MARCHE AUX GRAINS
Winnipeg

AVOINE—

No 2 C. W	81¼
No 3 C. W	78¼
Extra fourrage	79¾
No 1	76¾
No 2	73¼

ORGE—

No 3 C.W	105½
No 4 C.W	99⅞
Fourrage	91½

LIN—

No 1 N.W.C	350½
No 2 C.W	347¼
No 3 C.W	325¼

Prince Albert

BLE—

No. 1 nord	202
No. 2 nord	199
No. 3 nord	191
No. 4 nord	187
No. 5 nord	174
AVOINE	85c
ORGE	$1.00 à $1.10

* * *

FOIN la tonne	$16.00 à $18.00
MOULEE, 100 lbs	$1.85
SON 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	45c
OEUFS, la douz	45c
POMMES DE TERRE	50c à $1.00
CAROTTES, le minot	$1.20
NAVETS, le minot	$1.00
POULET, la livre	35c
PORC, la livre	23c
MOUTON, la livre	25c
BOEUF, la livre	16c
AGNEAU, la livre	22c
VEAU, la livre	16c

AVIS

Attendu qu'une proclamation du Lieutenant-Gouverneur en conseil du 21 février 1919, sous l'empire de la loi de la chasse et de ses amendements, pourvoit à la protection du castor dans la municipalité rurale de Buckland No. 491, avis est par les présentes donné qu'il est illégal de chasser, trapper, prendre, tirer, blesser ou tuer les castors dans les limites de la dite municipalité.

(Annonce telle que requise par art. 7, chap. 1917, 2ème session.)

Les Préventifs contre la Grippe Espagnole

La profession médicale n'est d'accord sur aucune préparation comme préventif. Aucun sérum, aucun vaccin, aucun produit chimique, aucun remède ne permettent à la profession de se prononcer définitivement. Reste une chose certaine cependant, c'est que la Créosote et l'Eucalyptol constituent, aujourd'hui comme hier, le remède en vogue pour le traitement des voies respiratoires. Le journal médical, le plus sérieux de l'Amérique du Nord, que tous les médecins connaissent bien, le New York Medical Record, dans son No du 19 octobre 1918, à la page 690 donne la prescription suivante: "Prenez de la "Créosote et de l'Eucalyptol, mêlez "à parties égales, versez-en quel-"ques gouttes sur une éponge, em-"ployez un petit masque et respirez. "Ce moyen vous préviendra de la "grippe espagnole même si vous êtes "obligé de circuler au milieu de "gens qui toussent et éternuent."

Excellente préparation, les médecins devront l'avouer. Malheureusement, nos gens atteints ou menacés de la grippe espagnole et qui demeurent à la campagne, ne peuvent se procurer la Créosote et l'Eucalyptol, même l'éponge. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à recommander le traitement par les Capsules Crésobène, qui sont à base de Créosote et d'Eucalyptol, et que l'on trouve chez tous les marchands de remèdes, à la campagne comme à la ville.

TRAITEMENT PAR LE NEZ: Au moyen d'une épingle, piquez deux capsules et pressez-en le contenu dans votre mouchoir, respirez souvent durant la journée, surtout en voyageant dans les tramways, dans les théâtres, à l'église et partout où il y foule. Le soir en vous couchant, videz deux capsules dans un linge ou un mouchoir bien propres et mettez sur votre oreiller.

TRAITEMENT PAR LA BOUCHE : Faites bouillir de l'eau, remplissez-en une bouteille d'une chopine, ajoutez-y huit Capsules Crésobène, bouchez la bouteille, laissez dissoudre et refroidir. Agitez bien la bouteille, commencez par avaler une petite gorgée de la solution et ensuite gargarisez-vous cinq ou six fois par jour. Servez-vous de la brosse à dents. De cette solution balsamique et agréable au goût, on rincera la bouche des enfants trop jeunes pour se gargariser.

Ce traitement simple vous donne immédiatement une sensation de sécurité et peut très bien prévenir toute infection s'introduisant par les voies respiratoires, sans causer le moindre inconvénient.

Nous le répétons, à la moindre indication de fièvre, au moindre frisson, faire venir le médecin et bien suivre ses conseils.

La Créosote et l'Eucalyptol ont été employés effectivement de tout temps et dans tous les pays, par la profession médicale, dans le traitement des affections pulmonaires, et l'on ne saurait nier que le traitement par le nez et par la bouche, que nous indiquons, constitue un antiseptique germicide et désinfectant des voies respiratoires.

Pour tous les médecins qui voudront bien faire l'essai de ce traitement, nous tenons à leur disposition, à titre gratuit, une quantité suffisante de Capsules Crésobène qui leur permettra de s'assurer de leurs bons effets.

ARTHUR DECARY, pharmacien,
63, rue Notre-Dame est, Montréal.

PETITESANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

ON DEMANDE une servante, sachant les deux langues de préférence. S'adresser à Mme MONTREUIL, 15 12e rue est, PRINCE-ALBERT, Sask. 32

A VENDRE A St. Front, Sask., une demi section à un quart de mille de la chapelle et de la poste. Bois et prairie, maison et étable, bonne eau. 16 bêtes à cornes, 4 chevaux. Partie comptant. S'adresser à François DUBREUIL, HAYWOOD, Man. 36 37p

A VENDRE Dans le village de Marcelin, un lot avec maison et écurie. S'adresser à Mme A. ANCTIL, 578 16e Ouest, PRINCE ALBERT, Sask.

A VENDRE—Un manteau en rat musqué, pour dame, en très bon état, porté un hiver seulement. S'adresser au *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. (g)

A VENDRE, quatre bons gros bœufs de travail. S'adresser à J. M. GARNEAU, RED DEER HILL, Sask. 35 38

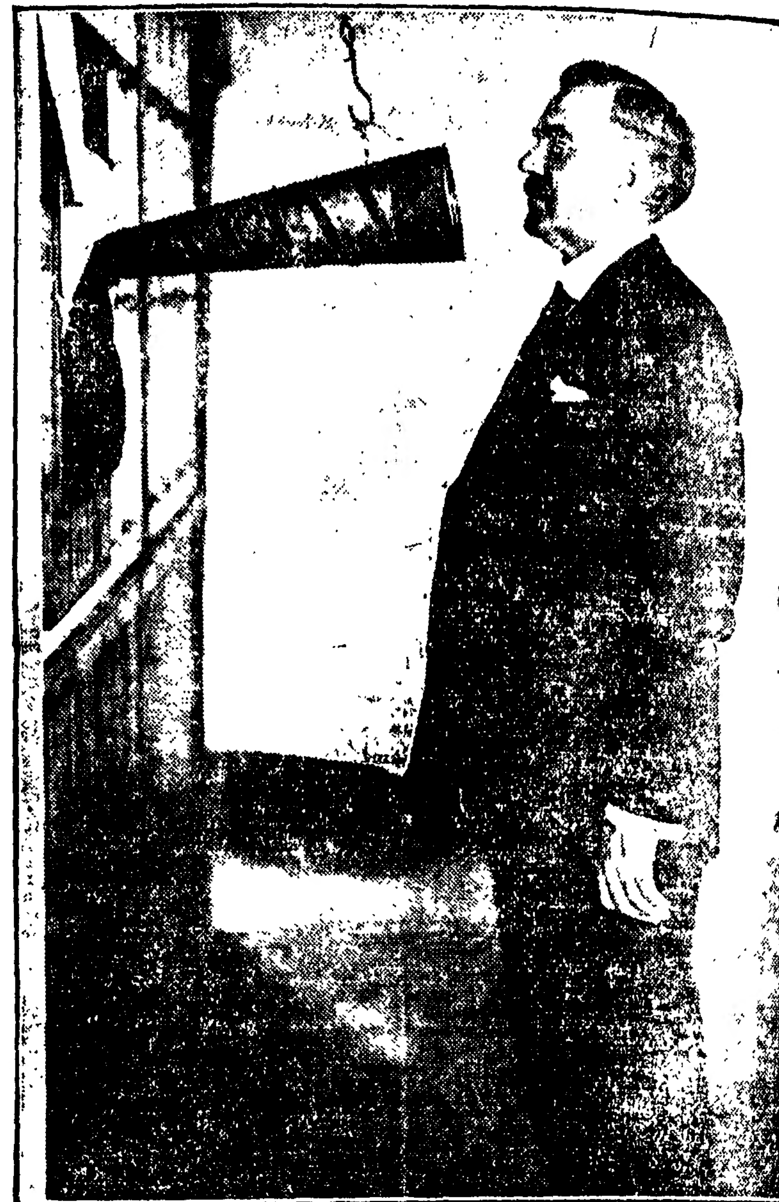
A VENDRE—Piquets de clôture et poteaux pour téléphone en épinette rouge (Tamarac). Pour prix et conditions s'adresser à Zéphirin LAJEUNESSE, ORMEAUX, Sask. 35 38

Un Canadien français possédant expérience dans le Commerce du bois et du charbon, demande poste dans un centre Franco-Canadien où mixte. S'adresser à casier (3) *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. 33-36

SOUVENIR DE FAMILLE— Mariage, Baptême, Première Communion. C'est le livre d'or de la famille. Il est destiné à conserver les noms du père et de la mère et des enfants de la famille, avec les dates de tous les événements de leur vie chrétienne. Quel beau livre et combien précieux pour une famille qui en aura rempli les pages; chacun voudra l'avoir et le conserver. Ne tardez pas à vous le procurer: adressez-vous à l'auteur: M. l'abbé E. P. Chouinard, curé, Saint-Paul de la Croix, Témiscouata, Qué. Prix: 10 sous l'exemplaire, $8.00 le cent. 32-27

Nous avons à vendre, dans le district de Gravelbourg, dans un rayon de quinze milles de la ville, environ vingt-cinq demi sections au prix de vingt-cinq à soixante-cinq dollars l'acre. Une nouvelle église catholique au coût de $96,000 est en construction et un nouveau couvent de $125,000 est ouvert le 1er septembre. Gravelbourg est le centre canadien français de la Saskatchewan. Pour détails, s'adresser à L. J. FORCIER, agent d'immeubles, GRAVELBOURG, Sask. 31-5

LA SCIENCE ET L'INDUSTRIE AIDENT L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE



Comme exemple de la co-opération de la science et de l'industrie en vue d'aider au triomphe final des alliés, il est intéressant de noter le fait que Sir Thomas White, K.C.M.G., Ministre des Finances, a enregistré un Record à "La Voix de son Maître" dans le but d'informer directement de vive voix le Public Canadien de la nécessité du Second Emprunt de la Victoire.

C'est ainsi que la Science a permis au Ministre des Finances de faire entendre sa voix simultanément dans des milliers de places et dans toutes les parties du pays.

L'illustration nous montre Sir Thomas "pris sur le vif" au moment où il enregistre son appel spécial sur un record aux Laboratoires de la Berliner Gramo-phone Company, Limited, Montréal.